

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**
p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**LUTTE
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2072 - 18 avril 2008 - prix : 1 € - DOM 1,50 €

Denrées alimentaires

**La
spéculation
affame
le monde**

p. 3, 8 et 9

**Enseignants
et lycéens
contre les
suppressions
de postes**

p. 6

Réforme Larcher

**L'hôpital
public
attaqué**

p. 4

10, 11, 12 mai

**La Fête
de Lutte
Ouvrière**

p. 14 et 15

Italie

p. 16



**Comment la politique de la
gauche a ramené Berlusconi**

Sommaire

Leur société

- p. 4 ■ Le rapport Larcher sur les hôpitaux, et ses conséquences
■ Croissance de l'intérim
- p. 5 ■ Contre la hausse des prix indexation des salaires !
■ Une attaque de plus contre les chômeurs
■ Carte famille nombreuse : recul du gouvernement
- p. 7 ■ Économies à courte vue
■ La « maison à 15 euros » un arbre qui cache la forêt
■ Pour gagner plus, il faut l'augmentation des salaires
- p. 10 ■ Roumanie : succès de la grève chez Dacia
■ Presse : *Le Monde* en voie de dépeuplement
- p. 11 ■ Naufrage du Bugeald Breizh
■ Total, défenseur des zones humides ?
■ Auchan Flunch met 55 salariés à la porte
■ Les prix agricoles montent, les profits aussi

Enseignement

- p. 6 ■ Lutte contre les suppressions d'emplois
■ Collège Berlioz Paris
■ Loir-et-Cher

Dans le monde

- p. 8.9 ■ Les spéculateurs affament le monde
■ Haïti, Égypte : révoltes contre la faim
■ Sénégal et augmentation des prix
■ Vietnam : une grève pour les salaires
- p. 16 ■ Italie : comment la politique de Prodi a ramené Berlusconi

Dans les entreprises

- p. 12 ■ Centre hospitalier de Belfort-Montbéliard : toujours en grève
■ Rhône-Alpes : formation des travailleurs sociaux, la lutte continue
■ Paris : ouverture de crèches et manque de personnel
■ Hénin-Beaumont : reclassement à 10 000 km et 315 euros
- p. 13 ■ STM Rousset : une lutte payante
■ Métallurgie de Haute-Savoie
■ France Télécom Orange : militants syndicaux menacés
■ US Passion Traiteur : sans-papiers en grève pour leur régularisation

Fête

- p. 14-15 ■ Le programme de la fête

Ne pas troubler le calme olympien ?

Le président du comité olympique français a précisé que les sportifs français ne seraient pas autorisés à porter le badge que certains envisageaient d'afficher sur leur maillot, lors des prochains Jeux de Pékin. Pourtant le texte n'en était pas bien subversif, se contentant de dire pour « un monde meilleur ».

On ne peut pas, explique ce responsable, « mettre un badge pour la cause untel, un badge pour une autre cause ». « On va respecter la charte (olympique) », ajoute-t-il, « qui est :

aucune manifestation de quoi que ce soit pendant les manifestations sportives... »

C'est vrai : où irait-on si on laissait les sportifs exprimer une opinion, ou même simplement en avoir une ? Qu'ils se contentent donc de courir, de sauter, de jouer, de gagner ou de perdre, de faire du spectacle, rien que du spectacle. Il faut que l'exclusivité des messages soit réservée aux sponsors qui payent, fort cher d'ailleurs, le droit de s'afficher et de nous vanter les vertus de Coca-Cola, la ponctualité des montres

Oméga, la vitesse des chaussures Adidas, et ne permettre qu'aux seuls États de faire flotter leurs drapeaux au vent pékinois, et chanter leurs hymnes nationaux qui réclament « qu'un sang impur abreuve nos sillons » ou qui sollicitent que Dieu bénisse leur reine.

Heureusement que de temps à autre des sportifs prennent la liberté de transgresser ce rituel imposé, comme les deux athlètes noirs américains John Carlos et Tommie Smith qui en 1968, durant les jeux de Mexico, avaient brandi un poing ganté

de noir sur le podium du 200 mètres, pour exprimer leur solidarité avec la lutte des Noirs de leur pays contre l'oppression qu'ils y subissaient.

On se souvient de leur geste avec émotion, bien plus encore que de leur victoire et de leur médaille. Car, n'en déplaise à cet obscur président du comité olympique français, ils ont montré que l'on pouvait être des sportifs de haut niveau, avoir des idées et les défendre jusqu'au bout.

Jean-Pierre VIAL

• OGM

Du rififi entre ministres



Faucheurs d'OGM et policiers. Des « dommages collatéraux » au gouvernement ?

Quelques heures avant le débat sur les OGM à l'Assemblée nationale qui s'annonçait tendu, du fait entre autres du lobbying des semenciers, comme la firme américaine Monsanto, Nathalie Kosciusko-Morizet avait vivement critiqué l'attitude de deux des principaux membres de la majorité, Jean-Louis Borloo, son ministre de tutelle, et Jean-François Copé, président du groupe UMP à l'Assemblée.

La secrétaire d'État à l'Écologie déclarait carrément en avoir « marre d'être confrontée à une bande de lâches », ajoutant : « Il y a un concours de

lâcheté et d'inélégance entre Jean-François Copé, qui essaie de détourner l'attention pour masquer ses propres difficultés au sein du groupe, et Jean-Louis Borloo, qui se contente d'assurer le minimum. »

Mal lui a pris de cet accès de franchise puisque Fillon a exigé, lors d'une réunion du groupe UMP à l'Assemblée, qu'elle fasse des « excuses publiques », avertissant que sinon « on en tirera toutes les conséquences ». Sous-entendu, qu'elle devrait démissionner du gouvernement.

Elle s'est alors exécutée dans un communiqué de presse qui

accusait au passage le journaliste d'avoir déformé ses propos.

Dès le lendemain, tous les protagonistes répétaient à qui mieux mieux que « l'incident était clos », la secrétaire d'État à l'Écologie était juste privée d'un voyage au Japon où elle devait accompagner Fillon, et était priée de ne pas apparaître à l'Assemblée nationale par « souci d'apaisement ».

Au concours de « la lâcheté et de l'inélégance », on ne sait qui mérite le premier prix. Une « bande de lâches » au gouvernement ? Si c'est une ministre qui le dit...

David MARCIL

Pour tous ceux qui ont du mal à lire :



Audio-LO vous permet désormais d'écouter sur internet une version audio de nos parutions : *Lutte Ouvrière*, *Lutte de Classe* et brochures du Cercle Léon Trotsky.

Pour y accéder : www.lutte-ouvriere-audio.org

LUTTE OUVRIÈRE

(Union Communiste (Trotskyiste)
membre de l'Union Communiste Internationaliste)

L'Union Communiste trotskyste qui publie *Lutte Ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1009 I 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. *Lutte Ouvrière* (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin.

Lutte Ouvrière sur Internet :

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
e-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Téléphone : 01 48 10 86 20
Télécopie : 01 48 10 86 26

Soutenez-nous financièrement

Les chèques de soutien à *Lutte Ouvrière* doivent être libellés à : « Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de *Lutte Ouvrière* » et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti *Lutte Ouvrière* conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de *Lutte Ouvrière*

ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	<i>Lutte Ouvrière</i>		<i>Lutte de Classe</i>
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise
du 14 avril

Les affameurs



Les émeutes de la faim qui se succèdent dans les pays pauvres commencent à faire réagir les dirigeants de ce monde. Mais leurs réactions renforcent encore l'écœurement et la révolte devant les hausses de prix des produits alimentaires qui font basculer plusieurs centaines de millions de femmes, d'hommes et d'enfants de la sous-alimentation permanente dans la famine.

« Si les prix alimentaires continuent à augmenter, des centaines de milliers de personnes vont mourir de faim ». Celui qui parle ainsi est le nouveau patron du FMI, une des principales institutions du monde capitaliste, le pseudo-socialiste Strauss-Kahn. Ces gens-là savent tout mais ils ne font et ne feront rien, profiteurs ou serviteurs qu'ils sont d'un système économique où le profit privé est roi.

Ils savent, et le disent, que les hausses de prix actuelles sont dues aux capitaux spéculatifs qui, quittant l'immobilier en crise, se reportent sur les matières premières, le pétrole bien sûr mais aussi les produits alimentaires. Les prix du maïs, du riz, du blé ont doublé, voire plus. Pour les millions de personnes de par le monde pour qui l'une ou l'autre de ces denrées est l'aliment de base qui absorbe les neuf dixièmes de leurs maigres revenus, ces hausses de prix signifient une condamnation à mort. Les dirigeants savent cela, mais ils font pire que ne rien faire. C'est aux banques qu'ils sont en train de verser des dizaines de milliards pour les sauver de la faillite. Les banques et les groupes financiers peuvent continuer à spéculer, y compris sur le blé ou le riz. S'ils gagnent, c'est pour eux ! S'ils perdent, c'est pour les contribuables ! Et tant pis pour les masses déshéritées des pays pauvres !

La situation alimentaire des pays pauvres n'est pas devenue dramatique d'un seul coup. Ces pays sont poussés à abandonner les cultures vivrières au profit de productions susceptibles d'être vendues sur le marché mondial.

La dernière en date des folies meurtrières du sys-

tème est la production d'agrocarburants. Avec la hausse des prix du pétrole, transformer le maïs ou la canne à sucre en carburants devient profitable. Une partie croissante de la production mondiale, plutôt que de nourrir les populations affamées, va remplir les réservoirs des voitures, et les poches des capitalistes de la filière ! L'universitaire suisse Ziegler parle à juste titre d'un « crime contre l'humanité ».

Mais ce crime a commencé bien avant qu'on invente les biocarburants : ce sont les gouvernements de la France coloniale qui ont, en leur temps, contraint les paysans tchadiens à produire du coton pour les usines textiles de Boussac, et les paysans sénégalais à produire de l'arachide pour Lesieur, au détriment des cultures vivrières pour eux-mêmes.

Aujourd'hui, il n'y a même plus besoin des contraintes d'un gouvernement colonial. Celles du marché mondial et la course au profit suffisent. Et on nous dit qu'il n'y a rien de mieux que ce marché inhumain, aveugle et brutal, pour diriger l'économie !

Si la production était organisée en fonction des besoins, et pas pour le profit, la planète aurait largement de quoi nourrir toute la population mondiale et faire face aux catastrophes naturelles.

Mais la véritable catastrophe pour l'humanité, c'est l'organisation capitaliste de l'économie et de la société.

Les hausses des prix alimentaires n'ont pour le moment des conséquences tragiques que dans les pays pauvres, mais elles pèsent déjà sur les classes populaires des pays industriels. Ceux qui se révoltent, de la Thaïlande à Haïti en passant par l'Afrique, ce sont nos sœurs, nos frères, une partie de nous-mêmes. Et qui oserait affirmer que leur sort n'est pas une préfiguration du nôtre ?

Le seul espoir pour l'humanité est que les révoltes des crève-la-faim finissent par déboucher sur un combat conscient pour mettre fin à un ordre économique qui permet à quelques-uns d'édifier des fortunes sur les cadavres de ceux qu'ils ont poussés à la famine.

Arlette LAGUILLER

• Crise financière

Cent jours... avant Waterloo ?

Réunis à Washington le 10 avril, les ministres des Finances des sept pays les plus riches du monde ont donné cent jours aux grandes banques internationales pour évaluer le montant de leurs pertes dans la crise financière commencée en août dernier et toujours pas terminée. Il y a en effet un gouffre entre les 200 milliards de dollars de pertes cumulées avouées par les banques et l'estimation donnée par le FMI, soit 1 000 milliards de dollars partis en fumée. D'autres « experts » parlent de pertes atteignant 3 000 milliards de dollars.

Il est assez naturel que les États veuillent connaître l'ampleur du désastre... car c'est

eux qui paieront les pots cassés, ou plutôt qui les feront payer aux peuples du monde entier. Mais il est aussi caractéristique que les banques puissent engager, perdre ou gagner des centaines de milliards de dollars sans que les États soient au courant, sans qu'ils aient leur mot à dire, sans qu'ils puissent faire autre chose que demander poliment à combien se montera la facture.

Devant la note à payer quelques hauts fonctionnaires ont quand même risqué des commentaires inhabituels dans ces milieux. Le directeur du Trésor français a fustigé le « trop grand effet de levier, l'effet de lucre ». Ainsi le lucre, l'appât du gain,

qu'on nous présente si volontiers comme le moteur d'une saine économie capitaliste, serait devenu une perversion dangereuse ? Bien vu. Mais quelle conclusion en tirer ? La ministre des Finances, Christine Lagarde, a demandé « plus de transparence » de la part des banques. Mais si les banquiers ne se sentent pas tenus de faire des confidences à leur État, ce n'est pas pour en faire au grand public...

La transparence attendra donc, le public, lui, paiera sans attendre. Quant à la crise, elle continuera.

Paul GALOIS

Cercle Léon Trotsky

Derrière les groupes industriels et financiers, derrière les entreprises du CAC 40, il y a des individus en chair et en os, descendant pour beaucoup de dynasties bourgeoises.

D'où vient la grande bourgeoisie ? Comment a-t-elle imposé sa loi à toute la société ? Quel a été le rôle de l'État dans son enrichissement et sa puissance sociale ?

Voilà quelques-unes des questions qui seront soulevées par le Cercle Léon Trotsky

**vendredi 18 avril
à 20 h 30**

**Théâtre de la Mutualité
24, rue Saint-Victor
à Paris 5e (métro : Maubert-Mutualité)**

Participation aux frais : 3 euros

Rapport Larcher sur les hôpitaux

Le désert sanitaire programmé

Sarkozy et son gouvernement ont mis en route la machine à fermer des centaines de services hospitaliers à travers tout le pays. Jeudi 10 avril était rendu public le rapport du sénateur UMP Larcher, ex-secrétaire d'État au Travail, qui préconise des économies radicales sur l'ensemble des hôpitaux publics. Jeudi 17 avril, en déplacement à l'hôpital de Neufchâteau dans les Vosges, Sarkozy devrait annoncer toutes les « mesures positives », comme il les a déjà qualifiées, contenues dans ce rapport et qu'il reprend à son compte pour les mettre immédiatement en application.

Le rapport Larcher a défini sa morale : « *Un hôpital efficace est un hôpital qui coûte moins cher* », et un objectif générique : « *La maîtrise médico-économique des dépenses* ». Mais il entend par là les dépenses de l'hôpital public. En revanche, il annonce qu'il veut développer une « *plus grande porosité* » entre les hôpitaux publics et les cliniques privées. Les activités rémunératrices, principalement chirurgicales, au privé, et les

dépenses vitales pour la santé publique, comme les urgences, la médecine, les dépistages et la prévention, etc., financièrement non rentables, seraient laissées au public avec des crédits de plus en plus réduits.

Comme toujours, les gouvernants enrobent leurs attaques sous un verbiage convenu : « *Modernisation, meilleure efficacité, regroupement pour une meilleure médecine* ». Le rapport recommande la création de

« *communautés hospitalières de territoire* », à terme qu'un seul véritable hôpital, par département, possédant un bloc opératoire, une maternité et un service d'accueil d'urgence.

Pour tenter de calmer la fronde qui s'est développée dès l'annonce de ce rapport, la ministre de la Santé, Bachelot, a déclaré qu'il n'y aurait ni « *fermeture d'hôpitaux* » ni « *carte sanitaire* », mais seulement des « *incita-*

tions financières ». Mais de qui se moque-t-elle ?

Les hôpitaux publics du pays sont tous en voie d'asphyxie, contraints de couper les effectifs, de fermer les lits, de restreindre les dépenses de médicaments et de matériel médical, à cause « *des incitations financières* » promulguées par les différents gouvernements. L'introduction du paiement à l'acte favorise outrageusement les cliniques privées et

met à plat les finances des hôpitaux publics. Et, après avoir fait disparaître, par le bais des « *décisions financières* », maternité, bloc chirurgical, médecins anesthésistes et spécialisés et infirmières, la ministre annonce que les collectivités locales qui voudront garder un hôpital ouvert, le pourront.

La seule motivation du gouvernement est de réaliser, comme il l'a annoncé, cinq milliards d'économies sur les comptes de la Sécurité sociale, qui seule finance les hôpitaux. Ces économies n'ont qu'un objectif : permettre de faire encore plus de cadeaux aux plus riches et au patronat, par exemple sous la forme de nouveaux dégrèvements de cotisations sociales.

Paul SOREL

Le coût des dégrèvements

En 2006, le coût global des dégrèvements de cotisations sociales accordés au patronat se montait, selon le rapport du Sénat, à 25,604 milliards d'euros ; en 2007, il est passé à 28,679 milliards, et il devrait passer en 2008 à 32,356 mil-

liards d'euros.

Ces dégrèvements ont ainsi augmenté de 6,752 milliards d'euros et de 26,37 % en seulement deux ans... aux dépens du système de santé.

P.S.



Les conséquences possibles pour le personnel

Le rapport Larcher constate la place importante de l'hospitalisation privée à but lucratif aujourd'hui, en particulier pour la chirurgie. Cette place importante pose deux problèmes. D'abord le problème de l'accès aux soins, puisqu'une partie importante de ces cliniques fonctionnent avec des médecins libéraux, souvent en secteur 2, c'est-à-dire en honoraires libres, et donc une mauvaise prise en charge par l'assurance-maladie. Ensuite, l'augmentation du nombre de cliniques qui sont intégrées dans des groupes financiers européens voire mondiaux, avec des objectifs de rentabilité financière à court terme.

Face à cela la raison voudrait qu'on transforme le statut de ces cliniques en établissements publics, à la fois pour supprimer l'exercice libéral et affranchir ces établissements de la dictature des actionnaires. Mais ce n'est pas cela que recommande le rapport Larcher. Il préconise au contraire d'intégrer encore plus ces établissements dans l'organisation du système de santé,

en élargissant leurs possibilités de participer aux missions de service public et en leur donnant une place plus importante encore dans l'organisation des soins. Pire, il propose de remettre en cause le statut des établissements publics en les rapprochant du droit privé.

Les établissements publics aujourd'hui ont des règles comptables particulières – comptabilité contrôlée par

le Trésor public, règles spécifiques pour les marchés. Faire passer les établissements publics dans le droit privé permettrait de leur appliquer les règles comptables classiques des entreprises et associations.

Mais aussi et surtout, le droit privé permettrait de remettre en cause le statut actuel du personnel. Le rapport renvoie cette question aux réformes en cours dans le statut de la Fonction publique en général. Mais en attendant, il propose de permettre aux établissements publics de recruter des personnels sous contrat de droit privé – médecins et non-médecins. Avec les départs massifs en retraite des années à venir, le gouvernement pourrait réduire de manière

massive le personnel ayant le statut de fonctionnaire.

Ce serait un recul considérable, avec la possibilité de licenciements plus faciles, et la fin d'un statut national, c'est-à-dire un salaire qui ne dépend pas des moyens financiers de l'établissement : les salaires d'une aide-soignante pourraient varier par exemple entre la région parisienne et le Limousin, c'est-à-dire bien souvent s'aligner à la baisse sur les salaires locaux.

Ainsi, la restructuration hospitalière, avec ses objectifs d'économies, s'accompagnerait d'un recul pour le personnel hospitalier, du point de vue tant des salaires que de ses garanties.

Correspondant LO

• Intérim

Toujours plus de précarité

L'Unedic a fait le point de la situation de « *l'emploi dans l'intérim à fin janvier 2008* » et enregistre à cette date une augmentation sur un an de 6,6 % et sur un mois, de 4,8 %. Selon son étude, les travailleurs intérimaires étaient, fin janvier 2008, 735 200.

L'étude précise que les emplois intérimaires sont prépondérants dans l'industrie, qui représente un peu plus de 20 % de l'ensemble des salariés, mais qui emploie près de 47 % des intérimaires. 80 % des travailleurs intérimaires sont des ouvriers et, principalement, des ouvriers non qualifiés.

Ces chiffres parlent d'eux-mêmes : les officiels peuvent toujours bavarder sur la prétendue baisse du chômage. La réalité pour les travailleurs, et en particulier pour les ouvriers, c'est toujours plus de précarité et de difficultés à trouver un emploi stable et correctement payé.

Lucienne PLAIN

Contre la hausse des prix Indexation des salaires !

Au moment où les autorités financières craignent un retour de l'inflation, le président de la Banque centrale européenne Jean-Claude Trichet en attribue la responsabilité aux hausses de salaires. Lors d'un discours, il a dénoncé le système d'indexation des salaires sur les prix qui existe encore en

Belgique et au Luxembourg. Selon lui, cette indexation menace la compétitivité économique et l'emploi.

Les syndicats belges et luxembourgeois défendent cette indexation, même si elle est bien imparfaite. Ainsi, en Belgique par exemple, les carburants, le tabac et l'alcool sont

exclus du calcul. Les gouvernements des deux pays, tous deux de droite, la défendent de leur côté, évidemment plus pour éviter la réaction sociale que provoquerait sa suppression que par conviction.

Le patronat belge en revanche est opposé à toute indexation, tout comme le gouverneur de la

Banque centrale belge, qui accuse lui aussi les hausses de salaires d'être responsables de l'inflation. Par contre, la spéculation financière et les hausses des matières premières qu'elle entraîne sont, pour ces gens-là, choses parfaitement normales, au nom du « libre jeu » des marchés. C'est le fait que les travailleurs veulent que leurs

salaires suivent, au lieu de perdre chaque jour de leur pouvoir d'achat, qui est pour ces dirigeants arbitraire et dangereux.

Eh bien, imposer ou réimposer l'indexation des salaires sur les prix est une nécessité pour les travailleurs, et cela dans tous les pays.

Vincent GELAS

Une attaque de plus contre les chômeurs

Le gouvernement a décidé de renforcer les sanctions contre les chômeurs. Il propose de les obliger à accepter au bout de six mois « tout emploi requérant moins de deux heures de transport par jour et rémunéré par exemple au moins 70 % de son salaire antérieur », sous peine de voir leurs indemnités de chômage diminuées puis supprimées.

Son éternel « argument » est le fait que 500 000 emplois seraient vacants alors qu'il y aurait 1,8 million de chômeurs : deux chiffres aussi fictifs l'un que l'autre. D'abord parce que le nombre de chômeurs est bien plus élevé ; le chiffre officiel néglige tous ceux qui, précaires ou en formation par exemple, donc « non immédiatement disponibles », demandent tout de même un emploi, un vrai. Ensuite parce que l'ajustement entre l'offre et la demande d'emplois prend toujours un certain délai et que

beaucoup de ces places « disponibles » ne le sont pas réellement : elles sont déjà prises par un travailleur en règle ou... « au noir » ; l'employeur ne va pas crier sur les toits qu'il a recruté et dans quelles conditions et l'annonce peut fort bien continuer à « courir »... C'est particulièrement vrai dans les secteurs qu'on nous présente comme déficitaires : le bâtiment et l'hôtellerie.

La seule réalité tangible de cette nouvelle mesure, c'est la volonté de réduire puis de supprimer les indemnités de chô-

mage et de faire ainsi pression sur les salaires de tous. Le gouvernement veut rendre les salariés le plus flexibles possible ; et tant pis pour ceux qui ne veulent pas ou ne peuvent pas faire chaque jour des dizaines de kilomètres ; tant pis pour ceux qui refusent de voir disparaître dans les frais d'essence une partie du salaire que leur fournit un emploi souvent précaire et mal payé.

L'arsenal de mesures anti-chômeurs est pourtant bien pourvu : déjà depuis 2005, les chômeurs qui refusent un emploi compatible avec leur spécialité peuvent voir leurs allocations réduites de 20 % dès le premier refus, et supprimées au troisième. Apparemment, cela ne suffit pas encore



au patronat ni au gouvernement. Et c'est aussi pour flatter tous ceux qui, dans son électrorat de droite, considèrent les chômeurs comme des feignants, que le gouvernement

Sarkozy remet un coup de projecteur sur ce genre de mesure, au nom, bien sûr, de « la justice dans la politique de l'emploi » !

Sylvie MARÉCHAL

• Carte « famille nombreuse »

Le gouvernement a dû reculer

Le tollé provoqué par l'annonce de la suppression de la carte famille nombreuse a contraint le gouvernement à reculer. Sarkozy en personne a annoncé non seulement son maintien, mais même son extension aux familles monoparentales.

Pourtant, quelques jours auparavant lors d'une réunion d'un Conseil de modernisation des politiques publiques, le gouvernement avait annoncé qu'il cesserait de verser à la SNCF la compensation de 70 millions d'euros pour manque à gagner que lui imposait l'existence des tarifs sociaux. Ce qui aurait eu pour conséquence la suppression des réductions des cartes famille nombreuse et des billets congés-payés ainsi que des réductions sur les trajets domicile-travail pour les étudiants ou les apprentis.

Même s'il avait très vite tenté d'en minimiser les conséquences, s'empressant de dire que la SNCF proposerait en compensation des tarifs commerciaux

pour les bénéficiaires de ces réductions, le gouvernement avait dû faire face à des protestations venues de toutes parts : des associations familiales, et même des rangs de la droite ; à tel point que Jean François Copé, président du groupe UMP à l'Assemblée, s'était senti obligé de parler de « grand cafouillage » au sein du gouvernement.

Imperturbable, Sarkozy a annoncé, comme s'il n'était pour rien dans la décision de suppression des tarifs sociaux, que ceux-ci « relevaient de la politique familiale et que l'État continuerait à les prendre en charge », allant même jusqu'à dire qu'il n'avait jamais été question de les modifier.

Mais si le gouvernement

s'est montré, une fois de plus, maladroit, il n'en a pas moins montré sur quel terrain il maraudait. Une dépense, pourtant mineure par rapport au budget global, est encore trop coûteuse quand elle est destinée à alléger les dépenses des milieux populaires. Et les mesures proposées dans ce Conseil de prétendue modernisation vont toutes dans le sens de réduire la part destinée à la population.

Reste que si la seule indignation, bien légitime, suscitée par l'annonce de la suppression de la carte famille nombreuse a été suffisante pour obliger Sarkozy et sa suite à faire machine arrière et même à élargir les critères d'attribution de la carte, c'est que ce gouvernement n'est pas si fort et sûr de lui qu'on le croit.

David MARCIL

• Augmentation du smic

Quand une loi contraint le patronat, on parle de la changer !

La loi fait que lorsque l'inflation annuelle dépasse les 2 %, le smic est automatiquement réévalué. La hausse des prix à la consommation entre mars 2007 et mars 2008 ayant atteint 2,3 %, le smic devra donc être augmenté d'autant le 1^{er} mai. Et cela sans préjuger d'une nouvelle réévaluation obligatoire au 1^{er} juillet.

2,3 % d'augmentation du salaire c'est une goutte d'eau face au raz-de-marée des augmentations de prix des produits de première nécessité. Mais c'est quand même trop pour les patrons. Pensez donc, le patron d'une entreprise de 20 ouvriers payés au smic sera obligé de déboursier 500 euros de plus par mois,

soit le prix normal de quelques repas d'affaires correctement arrosés !

Malgré tout, le patronat espère bien que pareille mésaventure lui arrive pour la dernière fois. Une refonte du calcul du smic est en effet à l'étude. L'augmentation n'interviendrait plus qu'une fois par an, le 1^{er} janvier, elle ne serait plus liée à la hausse des prix ni à celle du salaire ouvrier moyen, mais soumise à un « comité d'experts ».

Le smic tel qu'il est ne suit déjà que de très loin la hausse réelle des prix. Mais patrons et gouvernement veulent étrangler un peu plus les travailleurs les plus mal payés et, par ricochet, tous les salariés.

Paul GALOIS

En lutte contre les suppressions de postes Les lycéens ne sont pas fatigués !

La journée de manifestations du mardi 15 avril contre les 11 200 suppressions de postes et la réforme du baccalauréat professionnel regroupant lycéens et enseignants des écoles, collèges et lycées a été un succès.

Les syndicats enseignants du secondaire, et pour une fois ceux du primaire également, appelaient à faire grève et à manifester dans les deux zones qui n'étaient pas encore en vacances, celles de Paris et de Bordeaux. La majorité des manifestants étaient les lycéens. En fait, depuis le 27 mars, les lycéens manifestent tous les mardis et jeudis et le nombre de

manifestants augmente à chaque fois.

Le ministre de l'Éducation, Xavier Darcos, peut désormais difficilement dire que seule une minorité de jeunes est mobilisée. Devant la montée de la mobilisation des jeunes et l'impopularité que rencontrent, parmi les parents, les mesures d'économies dans l'éducation, il a tenté de faire croire qu'il n'y aurait pas 11 200 suppressions de postes puisque... 5 000 postes seront transformés en heures supplémentaires ! « *Ce qui revient in fine à 3 500 suppressions de postes* », a-t-il déclaré dans le journal *Le Figaro*. Qui compte-t-il tromper avec de tels arguments ?



5 000 postes en heures supplémentaires, cela signifie une aggravation des conditions de travail des enseignants, qui ont bien compris qu'à terme le gouvernement voudrait les faire travailler plus, mais sans les

payer plus. Cela veut dire aussi des milliers d'emplois en moins, alors que le chômage augmente. Cela signifie évidemment une dégradation des conditions d'enseignement.

Darcos prétend le contraire :

« *Vouloir des postes à tout prix, c'est une forme de recul, c'est une erreur* », a-t-il déclaré au *Figaro*. Mais alors, ce que le ministre appelle une avancée, ce sont des classes à 35, ou des options et des filières qui disparaissent !

Les lycéens devaient de nouveau être dans la rue jeudi 17 avril, et, comme ils le crient dans les manifestations, ils « *ne sont pas fatigués* ». Les 15 et 24 mai, les syndicats d'enseignants appellent d'ores et déjà à des journées de grèves et de manifestations. Il va falloir que Darcos trouve d'autres mensonges à débiter.

Aline RETESSE

• Collège Berlioz – Paris 18^e

On en a assez des restrictions !



Le collège Berlioz dans le 18^e arrondissement de Paris (classé ZEP, zone d'éducation prioritaire) accueille près de 500 élèves. Après avoir perdu 30 heures l'année dernière, nous subissons cette année une nouvelle baisse de 20 heures dans la DHG (la dotation horaire globale, représentant le nombre

d'heures affectées au collège pour une semaine et à répartir sur l'ensemble des classes). Le prétexte invoqué par le rectorat de Paris est la baisse supposée des effectifs de sept élèves à la rentrée prochaine !

L'an dernier, la diminution du nombre d'heures avait entraîné la suppression d'une

classe de 3^e. Cette année, la baisse des moyens a pour conséquence la suppression d'un demi-poste en mathématiques et d'un demi-poste en français. Cela signifie pour les professeurs visés qu'ils seront au moins sur deux établissements. Pour les élèves, cela se traduira entre autres par une baisse des heures de soutien en mathématiques et en français, ce qui est particulièrement injuste étant donné les difficultés des élèves, provenant en majorité de milieux sociaux défavorisés.

Plusieurs actions ont déjà été menées par les enseignants et les parents d'élèves FCPE. Le 9 avril, n'ayant pas obtenu de réponse du recteur à une

demande de rendez-vous, 95 % des enseignants étaient en grève et une quarantaine de professeurs et parents d'élèves se sont rendus au rectorat, sans obtenir de réponse satisfaisante. Le lendemain, il y avait encore des grévistes chez les enseignants et chez les surveillants et nous avons manifesté l'après-midi avec les lycéens. Le soir même, lors de la réunion parents-professeurs organisée pour la remise des bulletins du second trimestre, les parents d'élèves

ont fait signer des pétitions, distribué un tract d'information et commencé à préparer l'action « *collège désert* » prévue pour le jeudi 17 avril.

Comme disent certains parents d'élèves : « *Nous refusons de baisser les bras. Nous refusons de voir chaque année les conditions de vie scolaire de nos enfants dans notre quartier se dégrader sans rien faire ! Rendez-nous nos 20 heures !* »

Correspondant LO

• Loir-et-Cher

Ça ne les gêne pas de fermer des écoles et des classes

Voici comment se traduit, dans l'enseignement primaire du Loir-et-Cher, la politique de suppression de postes dans la Fonction publique.

L'inspecteur d'académie envisage de fermer 34 classes ou postes d'enseignants cette année et de n'ouvrir que 21 classes ou postes. Il y a douze ouvertures de classes qu'il veut bien « examiner », mais cela ne veut pas dire qu'au bout du compte elles seront effectivement ouvertes. Il y a en plus une dizaine d'écoles où des ouvertures de classes sont demandées, mais même pas envisagées par la direction de

l'administration départementale. L'inspection prévoit moins d'élèves en élémentaire (CP, CE1, CE2 et CM1et 2), alors qu'en fait cette année les élèves de grande section devant entrer en élémentaire sont 200 de plus que les CM2 qui vont le quitter. Cette arithmétique peu académique aide l'inspecteur à justifier les suppressions.

Cette politique fait qu'en cinq ans, entre 2003 et 2008, 900 élèves supplémentaires ont été scolarisés dans le Loir-et-Cher avec seulement l'apport de cinq postes d'enseignants, et plus de 600 élèves de 2-3 ans n'auront pas été scolarisés.

Contre cette dégradation de l'enseignement public, de nombreuses protestations, manifestations, occupations symboliques d'écoles sont organisées par les enseignants, les parents d'élèves et les élus municipaux. Il n'est pas rare quand on traverse le département de voir aux entrées de villages, sur les grilles de mairies, des banderoles demandant une ouverture ou refusant une fermeture.

L'inspection n'a toujours rien cédé mais la mobilisation reprendra après les vacances.

Correspondant LO

• Maroc

Grève des agents locaux des établissements d'enseignement français

Depuis début 2007, les travailleurs recrutés localement dans les établissements de l'AEFE (Agence pour l'enseignement français à l'étranger) se voient réclamer par le fisc marocain le versement de l'impôt général sur le revenu. Leur employeur, le ministère français de tutelle, n'avait jusqu'alors pas jugé bon de déclarer leurs salaires à l'État marocain, ce qui lui permettait de leur verser des salaires plus faibles, puisque ne tenant pas compte de l'imposition.

À présent, les agents doivent payer ces impôts, avec des arriérés, et ce sans compensation salariale. Ces sommes, importantes par rapport au salaire, sont à régler avant

le 23 avril. Les autorités françaises qui en avaient vaguement fait miroiter l'effacement restent désormais muettes, en particulier au sujet de la compensation des prélèvements à venir.

Face à ces urgents problèmes de salaire, ainsi que pour des revendications sur les grilles de rémunération et d'indemnisation des retraités, de nombreux agents ont fait grève à 90 % le 25 mars. L'ambassade de France ne proposant toujours rien, leur syndicat, l'UMT, les a à nouveau appelés à faire grève et à organiser des sit-in à partir du 15 avril.

V.L.

Économies à courte vue

Avant de démentir avoir tenu de tels propos, la ministre de la Santé, Roselyne Bachelot, avait évoqué la possibilité que les frais d'optique ne soient plus pris en charge par la Sécurité sociale, mais soient mis à la charge des organismes complémentaires de santé, comme les Mutuelles par exemple.

Rien n'arrête le gouvernement dans sa boulimie « d'économies », ou plutôt son racket aux dépens des

assurés. Car, si les mutuelles doivent augmenter leurs remboursements, il est plus que probable qu'elles augmenteront leurs cotisations ; quant aux 8 % d'assurés qui ne disposent d'aucune complémentaire santé – si l'on tient compte de ceux qui sont couverts par la CMU –, ils seront encore plus pénalisés.

Le faible remboursement des lunettes, qui ne représente que 0,1 % des dépenses

de l'assurance maladie, est déjà un scandale. Sa suppression, après le déremboursement de nombreux médicaments, après l'instauration des franchises médicales, serait un pas de plus dans la dégradation volontaire et programmée de la santé publique par le gouvernement.

Sylvie MARÉCHAL

La « maison à 15 euros » un arbre qui ne cache pas la forêt

Christine Boutin, la ministre du Logement, a lancé le 15 avril la « maison à 15 euros », destinée à remplacer « la maison à 100 000 euros » de Jean-Louis Borloo. En effet celle-ci a fait long feu car, sur les 30 à 50 000 promises, seules quelques centaines au mieux devraient être achevées.

L'objectif, selon Boutin, est de faciliter l'accès à la propriété des ménages les plus modestes : pour pouvoir bénéficier de cette « maison à 15 euros » par jour, soit 450 euros mensuels, il faudra gagner entre 1 500 et 2 000 euros par mois. La différence avec le projet de Borloo est de dissocier l'achat de la maison de celui du terrain : pendant vingt-cinq ans maximum, on paiera pour la maison, et ensuite, pendant quinze ans, on continuera à payer pour acquérir le terrain sur lequel elle aura été bâtie. Christine Boutin dit espérer que, dès cette année, 5 000 maisons de ce type soient construites en supposant qu'il y ait des terrains disponibles dans des lieux pas trop éloignés des grands centres urbains.

Selon Boutin, ces maisons permettraient de « rendre possible

le rêve de la propriété ». Un rêve qui risque cependant fort de tourner au cauchemar pour les occupants. Au total, une maison coûterait déjà entre 150 000 et 180 000 euros, avec un endettement pouvant aller jusqu'à quarante ans, sans compter les dépenses d'entretien et les réparations nécessaires sur une aussi longue période. Et la situation peut devenir intenable en cas de perte d'emploi, de baisse des revenus ou de séparation, voire de déménagement puisque, par ailleurs, le gouvernement incite les travailleurs à la mobilité pour chercher un emploi ! Et à ce moment-là, comment, et à quel prix, revendre une maison qui aura vraisemblablement perdu de sa valeur ?

Ces maisons à 15 euros ont tout d'un gadget pour tenter de masquer la pénurie de logements locatifs à des tarifs accessibles. Et même, à supposer qu'elles voient le jour au rythme évoqué par Christine Boutin, on sera bien loin du million de logements qu'il serait indispensable de construire.

Marianne LAMIRAL



Pour gagner plus, il faut l'augmentation des salaires

La Commission des finances de l'Assemblée nationale, présidée par le socialiste Didier Migaud, constate dans un rapport que la détaxation des heures supplémentaires mise en place par Sarkozy coûterait plus cher à l'État (4,1 milliards d'euros) qu'elle ne rapporterait aux salariés (3,78 milliards).

Les calculs de cette commission établissent que les heures supplémentaires, contrairement aux déclarations triomphales de Christine Lagarde, n'ont pas augmenté d'une année sur l'autre. Cela signifie que les patrons, qui sont seuls à pouvoir proposer des heures supplémentaires, n'ont pas profité massivement de la détaxation qui leur était offerte, parce que par ailleurs rien ne les poussait à faire travailler plus. Les

milliards de l'État n'ont donc pas été efficaces économiquement, mais ils ont servi à détaxer des heures supplémentaires que les patrons auraient de toute façon proposées. Ce serait donc, au mieux, une mesure sans effet sur l'économie, et surtout sans effet, globalement, sur le pouvoir d'achat des salariés, sans grand effet même sur ceux qui font des heures supplémentaires, puisqu'un smicard qui effectuait quatre heures supplémentaires par mois touche maintenant, avec cette nouvelle loi, entre 11 et 15 euros net mensuels de plus selon la nature de l'entreprise.

Le gouvernement reproche à ces calculs qui le dérangent de n'être que des « extrapolations » sur des données qui ne

couvrent que quelques mois. Mais les annonces du gouvernement sur les merveilles qu'allait donner cette détaxation des heures supplémentaires, n'étaient-elles pas des extrapolations bien moins fondées et à partir de rien, si ce n'est le besoin d'alimenter la propagande de Sarkozy ?

L'amélioration du pouvoir d'achat des salariés ne peut pas venir de ces heures supplémentaires, mais seulement d'une hausse des salaires, une hausse de tous les salaires qu'il faudra imposer par la lutte. Ce n'est certes pas la conclusion que Didier Migaud tire de son constat, mais c'est celle que les travailleurs peuvent en tirer.

Vincent GELAS



• Maubeuge

Expulsion d'une femme battue, un procédé crasseux

Alors qu'elle se rendait à la gendarmerie de Maubeuge, dans le Nord, pour déposer une plainte contre son compagnon qui la battait, une jeune femme marocaine a été placée en garde à vue. Elle a été expulsée le jour même vers le Maroc, sans bagages et sans argent, et débarquée à Casablanca, à trois cents kilomètres du domicile de sa famille.

Samia était arrivée en

France, il y a quatre ans, pour se marier avec un Français. Celui-ci, qui la maltraitait, l'a ensuite abandonnée. Doublement victime, elle s'est en plus retrouvée en situation d'être expulsable : il lui aurait fallu faire constater les violences subies pour obtenir (peut-être) la possibilité d'avoir des papiers lui permettant de rester en France !

L'homme avec lequel elle vivait depuis étant lui aussi vio-

lent, elle a donc décidé de porter plainte et, le 29 mars, elle s'est rendue dans ce but à la gendarmerie de Maubeuge. Celle-ci lui ayant demandé un certificat médical, elle est tombée dans un véritable guet-apens lorsqu'elle est revenue avec ce papier, trois jours plus tard ; elle a alors été embarquée dans un avion sans que quiconque ait eu le temps d'intervenir pour empêcher son expulsion.

On ne sait comment qualifier ceux qui ont abusé ainsi de la confiance d'une femme qui cherchait légalement à se défendre contre de mauvais traitements. Mais la politique de traque contre les sans-papiers menée par le gouvernement, et plus particulièrement son ministre de l'Immigration, Hortefeux, ne peut que conduire à ce genre de comportements. Cela ne fait pourtant

qu'une année que le candidat Sarkozy déclarait à Bercy, entre les deux tours de l'élection présidentielle : « À chaque femme martyrisée dans le monde, je veux que la France offre sa protection en lui donnant la possibilité de devenir française. » Il faut croire que cela ne s'appliquait pas à la gendarmerie de Maubeuge...

M. L.

Les spéculateurs a

La hausse des prix des matières premières, pétrole, métaux, denrées alimentaires, est d'une telle ampleur que les discours qui limitent l'explication du phénomène à la consommation croissante de l'Inde et de la Chine ont fait long feu. Ne nous disait-on pas que le café ne pouvait être concerné par les hausses de prix, puisque la Chine et l'Inde n'en boivent pas ? L'augmentation de la

consommation mondiale de café ne doit être que de 1,6 % cette année, mais cela n'empêche pas le prix du café d'avoir bondi de 22 % en deux mois depuis le début janvier à la Bourse de commerce de New York.

Même le développement des agrocarburants, dont on nous dit qu'il faudrait qu'ils remplacent d'ici 2020 10 % du pétrole utilisé dans les transports, ne permet pas d'expli-

quer les hausses considérables actuelles du maïs, du blé, de la canne à sucre, de l'huile de palme... Maintenant, gouvernants et commentateurs sont bien obligés d'admettre que les hausses de prix de ces produits sont dues pour l'essentiel à la spéculation.

Il s'agit de masses croissantes de capitaux à la recherche d'un profit rapide qui se lancent dans des paris sur l'augmentation des prix des matiè-

res premières. On peut ainsi s'engager à acheter à un prix donné pour revendre plus cher et empocher la différence. En pariant ainsi sur la hausse, les détenteurs de capitaux font effectivement monter les prix. Toutes ces transactions se font à crédit et la mise initiale peut ne représenter que 5 % de la valeur de la récolte achetée sur pied et qui sera revendue bien des fois, à chaque fois un peu plus cher, avant même d'être

physiquement engrangée.

La masse des capitaux qui veulent se placer ainsi a considérablement augmenté depuis un an. Ceux qui ont de l'argent ne savent plus quoi en faire, voilà longtemps qu'ils ne veulent pas l'investir dans la production de biens utiles et, aujourd'hui que la croissance économique ralentit, c'est encore plus vrai. Et puis les capitaux se détournent de l'immobilier, en crise grave aux

• Haïti

Les affamés se révoltent

En Haïti, les manifestations contre la hausse des prix alimentaires se sont poursuivies durant toute la deuxième semaine d'avril. Elles ont fait au moins six morts et plus de deux cents blessés.

En cause, les prix du riz, du maïs, des haricots, de l'huile et d'autres denrées de base qui ont doublé et, dans certains cas, triplé en quelques mois. Le fait que le pays doit aujourd'hui importer l'essentiel de sa nourriture – 80 % du riz consommé provient des États-Unis – et que la monnaie locale, la gourde, ait perdu de sa valeur par rapport au dollar, ne sont pas les seules explications à la dégradation de la situation. Ceux qui ont la mainmise sur les importations et le commerce contribuent également à affamer la population. Dans les campagnes, la production agricole a souvent été ruinée par les produits d'importation, et

dans certaines régions la population en est réduite à manger de la terre pour essayer de tromper sa faim.

Les dernières manifestations ont touché les principales villes du pays, notamment Gonaïves, Petit-Goave, mais c'est surtout aux Cayes et dans la capitale Port-au-Prince qu'elles ont eu le plus d'ampleur. Aux Cayes, les manifestants ont incendié des véhicules des forces de l'ONU et pillé un entrepôt. Dans la région de Port-au-Prince, de nombreux magasins ont été pillés et un soldat de l'ONU a été tué.

Ces manifestations ont entraîné la chute du Premier ministre, Jacques Edouard Alexis. De son côté, le président René Préal a annoncé un accord avec les importateurs, qui devrait ramener de 51 à 43 dollars le prix du sac de 50 kg de riz. Mais il n'est pas dit que la population aura plus facilement accès à cette denrée alimentaire de base



puisque aucune obligation n'est faite aux distributeurs de répercuter cette baisse. D'autant que cette mesure d'urgence n'a été

prise que pour une durée d'un mois.

À Haïti, l'un des pays les plus pauvres du monde, la hausse des

prix des matières premières a pour la population des conséquences mortelles.

Roger MEYNIER

• Vietnam

Une grève pour les salaires

Lundi 31 mars, 17 000 des 20 000 ouvriers de l'usine Ching Luh Shoes, qui fabrique des chaussures Nike dans le sud du Vietnam, ont démarré une grève. Les travailleurs réclamaient une augmentation de salaire de 200 000 dongs, soit un peu plus de 8 euros, ce qui

représente une augmentation d'environ 15 %. La direction a finalement cédé la moitié : 100 000 dongs.

À la reprise du travail, des affrontements ont eu lieu, des ouvriers refusant la fin de la grève dans ces conditions.

Cette grève n'est pas une

exception, selon la Confédération générale du travail vietnamienne : quelque 150 grèves auraient éclaté depuis le début de l'année. Les revendications sont souvent les mêmes : des revalorisations salariales et de meilleures conditions de travail.

Les travailleurs sont en effet

touchés de plein fouet par l'augmentation des prix à la consommation. L'inflation a été de 19 %, sur un an, au Vietnam.

Comme à l'usine roumaine Dacia qui appartient au groupe Renault, les travailleurs de ces pays pauvres, dont on dit ici qu'ils acceptent de très bas

salaires, se révoltent contre cette situation. Ils ont d'ailleurs les mêmes patrons que les travailleurs des pays riches, comme les États-Unis ou la France... et au fond les mêmes revendications !

Aline RETESSE

Mensonge et cynisme d'un tenant du système

Dans *Le Monde* daté du 3 avril, à propos des grèves sur les salaires dans les pays pauvres, un certain Nicolas Bouzou, gérant d'un cabinet conseil, autrement dit une société chargée d'étudier le marché pour définir ce qui rapporte le

plus aux capitalistes, écrivait que ce qui fait augmenter les prix, c'est « le milliard de personnes qui est entré dans l'économie depuis les années 1990 et qui est passé d'un repas par jour à deux ». Et d'ajouter : « Les pays émergents accèdent au statut de

pays émergés et cela a un coût. »

Autrement dit, les prix augmentent, n'allez pas en attribuer la responsabilité aux multinationales, celles de l'agro-alimentaire par exemple. Les seuls responsables seraient ces travailleurs qui, ayant l'audace de vou-

loir faire deux repas par jour, réclament et obtiennent de quoi vivre un tout petit peu moins mal.

C'est évidemment un mensonge, car il n'y a là-dessous aucune « loi économique » contre laquelle on ne pourrait

rien faire. Ce qui intéresse les capitalistes qui dominent l'économie n'est pas de nourrir la population, mais de faire des profits.

A. R.

ffament le monde

États-Unis, ainsi que de la Bourse en crise elle aussi.

Les banques centrales ont mis des centaines de milliards de dollars à la disposition des banques pour tenter d'enrayer la crise financière partie des États-Unis, mais ce sont autant de moyens donnés aux banques, aux assurances, aux fonds d'investissements. Pour tenter de compenser leurs pertes dans la spéculation immobilière elles peuvent se lancer dans une

autre forme de spéculation, plus profitable pour l'instant, sur les matières premières.

Il n'y a que ces déplacements brutaux et considérables de capitaux qui permettent de comprendre les hausses brutales auxquelles on assiste aujourd'hui. Le prix du riz a, par exemple, bondi de 31 % en une seule journée, le 27 mars. En six mois, le prix du maïs a augmenté de 80 % à la Bourse des produits agricoles de Chi-

cago. Un million de contrats y sont passés chaque jour, en augmentation de 20 % depuis le début de l'année. Alors que la production ralentit, alors que l'échange réel de marchandises se contracte, ces achats sur papier se multiplient et les prix flambent au lieu de baisser.

Le FMI parle pudiquement de « *découplage entre les prix des matières premières et le ralentissement actuel de l'éco-*

nomie mondiale ». Mais tous les dirigeants de ce monde savent à quoi s'en tenir. Selon la FAO, les pays pauvres vont devoir payer 56 % de plus leur facture céréalière en 2008, après une augmentation de 37 % en 2007. Des dizaines de millions de personnes ne peuvent plus se nourrir, mais rien n'est fait pour empêcher ces possesseurs de capitaux de nuire. Et pour cause, car c'est toute la classe capitaliste et

tout son système économique basé sur le sacro-saint profit qu'il faudrait contraindre. Les gouvernants, les organismes économiques mondiaux sont à leur service et participent à ce casino géant, en transfusant vers ces mêmes riches possesseurs de capitaux une part toujours plus grande des richesses produites par les ouvriers et les paysans du monde entier.

Dominique CHABLIS

• Égypte

Exaspération contre les hausses des prix... et le gouvernement

Les 6 et 7 avril, en Égypte, ont été des journées ponctuées de rassemblements, de mouvements de grèves, de rideaux baissés dans certaines boutiques, de manifestations parfois violemment réprimées par des forces de police pléthoriques et provocantes, notamment dans la ville de Mahalla al-Kubra. Dans cette grande ville industrielle du delta du Nil, un rassemblement a été chargé par des policiers antiémeutes, entraînant la mort de deux personnes, des dizaines de blessés et des centaines d'arrestations.

Les journées de grève massive de l'année 2007 dans les usines textiles, comme les mouvements des ouvriers des cimenteries, des minoteries, des employés des administrations et même les grèves des juges, des médecins, des enseignants d'université, les quelque 220 mouvements de grève recensés dans les six der-

niers mois mettent en avant le même type de revendications : l'insuffisance criante des salaires, tandis que l'inflation enfle – officiellement 15,8 % en mars contre 12 % en février – et que les prix de l'alimentation rendent les denrées de base inaccessibles à d'innombrables Égyptiens pauvres (près de la moitié des 80 millions d'Égyptiens doivent survivre avec moins de deux dollars par jour). Le prix du blé importé a triplé depuis l'été. Celui de l'huile de cuisson, du sucre et des pâtes a flambé, réduisant les familles ouvrières et les plus pauvres à se contenter des galettes de pain baladi, subventionnées à 5 piastres (moins d'un centime d'euro) au lieu de 25 ou 30, comme principale source calorique.

Les salaires des ouvriers, des employés de l'État et de nombre d'autres salariés stagnent dans une fourchette allant de moins de 200 livres égyptiennes (24 euros) à 600 ou 1 000 livres. Les retraités et pensionnés, les veuves, sont souvent réduits à mendier en



Manifestation au Caire.

vendant des paquets de mouchoirs en papier. Face à eux, dans les quelques quartiers riches du Caire ou de sa banlieue, s'étale la richesse de la clique entourant Hosni Moubarak, le président, et son fils Gamal, son successeur désigné, les villas luxueuses des ministres et hommes d'affaires qui se partagent le gâteau des

profits réalisés sur la classe ouvrière et la paysannerie pauvre. Depuis quelques années, les uns et les autres réalisent de surcroît des affaires juteuses grâce aux privatisations d'entreprises d'État, qui se sont accélérées avec l'arrivée du Premier ministre Nazif.

L'état d'urgence, légalement

renouvelé tous les trois ans depuis un quart de siècle, ne suffit semble-t-il pas à arrêter les mouvements de colère que la situation politique et sociale a fait naître, et que la flambée des prix ne fait qu'attiser.

Viviane LAFONT

• Sénégal

Le gouvernement et l'augmentation du prix du riz

Dans nombre de pays d'Afrique comme le Cameroun, le Burkina Faso ou le Sénégal, le riz est l'aliment de base. Mais comme ils n'en produisent pas en quantité suffisante, ces pays doivent se tourner vers le marché mondial. Or depuis le début de l'année, le prix du riz a quasiment doublé, passant de 380 dollars la tonne à plus de 750 dollars. Craignant que cette augmentation déclenche des émeutes dans leur pays, certains dirigeants cherchent donc des solutions. Au Sénégal, le gouvernement tente d'enrayer la flambée des prix en créant des magasins dans lesquels le riz serait vendu à un prix abordable pour la population. Sur ce sujet, nous reproduisons ci-dessous des extraits du mensuel trotskyste *Le Pouvoir aux Travailleurs* édité par nos camarades de l'Union Africaine des Travailleurs Communistes Internationalistes.

Ces magasins dits de référence, normalement gérés par l'État, seront appelés à maintenir l'approvisionnement correct et régulier en denrées. Pour leur

fonctionnement, l'État sénégalais se dit prêt à mettre dans la balance plus de 2 milliards de francs CFA (équivalant à plus de 3 millions d'euros).

Le ministre du Commerce (qui a annoncé cette nouvelle) ne cache pas sa hantise de voir des mouvements de protestation contre la flambée des prix,

comme cela s'est passé ces derniers mois dans un certain nombre de pays d'Afrique.

(...) Le gouvernement sénégalais tente de trouver une solution pour maintenir le calme dans le pays. Pour l'instant, il n'a pas cherché à imposer aux gros producteurs et aux grands importateurs de riz de baisser leur part de bénéfice pour maintenir le riz à un prix abordable pour les consommateurs. Il préfère ponctionner les caisses de l'État pour créer ces fameux

« Magasins de référence », c'est-à-dire prendre une partie des impôts payés par la population afin de subventionner le maintien de la vente du riz à un prix accessible.

De toute manière, la population pauvre du Sénégal n'a pas d'autre choix que de bien montrer qu'elle n'a pas l'intention de se laisser faire, quitte à descendre dans la rue si les prix des denrées de première nécessité augmentent.

• Roumanie

Succès de la grève chez Dacia

Commencée le 24 mars, la grève des ouvriers de l'usine Dacia-Renault de Pitesti, en Roumanie, s'est terminée dix-neuf jours plus tard, sur une victoire partielle, mais réelle.

Même si les salaires versés chez Dacia sont, paraît-il, supérieurs de 30 % à la moyenne des salaires roumains, la majorité des 13 000 travailleurs de l'usine qui fabrique les Logan ne touchaient qu'environ 200 euros, et deux mille d'entre eux encore moins. « On nous dit que nous sommes membres de l'Europe, disait un syndicaliste, mais pour l'heure seuls les prix nous le rappellent. » Et pour vivre, beaucoup doivent ajouter un deuxième travail à leur emploi chez Dacia. « Nous ne sommes pas prêts d'acheter les voitures que nous fabriquons », déclarait un ouvrier. En effet, selon la direction elle-même, il faudrait consacrer dix-neuf mois de salaire pour acquérir une Logan. De plus les loyers ont flambé, comme les prix de l'alimentation, nourrissant une inflation de 10 %.

Pourtant la Logan se vend bien. Ses chiffres de vente ont augmenté de 17 % l'an dernier,

et les objectifs de la direction sont d'augmenter la production de 60 % en 2008. C'était, pour les travailleurs de Dacia, une raison de plus de faire grève et de réclamer une véritable augmentation, soit 550 lei de plus par mois pour chacun (environ 147 euros) et une prime sur les bénéfices.

C'est donc une grève déterminée qui s'est installée, avec des assemblées ouvrières nombreuses, obligeant la direction à faire des propositions à la hausse. Au cours de la troisième semaine de grève, le patron a tenté de contester la légalité de la grève, mais a été débouté par le tribunal. À la suite de quoi, le 10 avril, six mille manifestants ont réaffirmé leurs revendications dans les rues de Pitesti.

C'est finalement le 11 avril que la nouvelle proposition de la direction, présentée par celle-ci comme un « compromis raisonnable », a été acceptée par les syndicats, mettant fin à une

longue grève où la direction en aurait été pour ses frais, avec la perte de 20 000 véhicules environ. Les patrons cèdent une

euros).

Comme le craint un directeur, ce succès des travailleurs de Dacia pourrait avoir des

1000 salariés d'ArcelorMittal à Galati qui, rappelant le mouvement de leurs camarades de Dacia-Pitesti, ont manifesté le 14 avril devant leur usine, pour réclamer le doublement de leur salaire net (750 lei en moyenne, environ 210 euros), ainsi que l'augmentation des primes et des aides financières versées aux familles des sidérurgistes victimes d'accidents du travail.

À force de spéculer sur les bas salaires, notamment dans les pays nouvellement entrés dans l'Union européenne, les capitalistes finissent par susciter des réactions ouvrières importantes. Par ailleurs, le succès des collectes organisées en soutien aux grévistes de Dacia par les syndicats auprès des ouvriers des usines automobiles françaises, Renault ou Peugeot, montre que la tentative de mettre en concurrence les uns et les autres commence à faire long feu.

Viviane LAFONT



augmentation de 360 lei (près de 100 euros) en deux fois, au 1^{er} janvier puis au 1^{er} septembre 2008. De plus, ils lâchent une prime annuelle correspondant à environ un mois de salaire, avec un plancher de 900 lei (250

retombées positives sur les salaires des ouvriers de la sous-traitance, eux aussi impliqués dans la sortie de chaîne quotidienne des 1300 Logan. Il pourrait aussi encourager d'autres travailleurs à revendiquer. Ainsi

• Presse

Le Monde en voie de dépeuplement

Cela n'arrive pas tous les jours : le 14 avril 2008, les salariés de la rédaction du *Monde* ont décidé d'une grève de 24 heures, entraînant la non-parution de l'édition du lundi soir à Paris et du mardi matin en province. En 64 ans d'existence, ce n'est arrivé que deux fois, la dernière étant en février 1976, pour protester contre la reprise de *France-Soir* par Robert Hersant.

À la rédaction du journal, Boulevard Auguste-Blanqui (Paris 13^e), plusieurs centaines de personnes ont écouté les délégués de la SEM (Société éditrice du *Monde*) expliquer la teneur des discussions en cours avec la direction du journal. Des délégations de salariés du *Figaro*, de *l'Équipe*, de *France-Soir*, de *la Tribune*, du *Journal Officiel*, de Hachette, Bayard, de l'Imprimerie Nationale, des NMPP, etc., étaient présentes.

Le Monde, comme nombre de quotidiens d'information, souffre d'une baisse chronique de son lectorat et donc, par ricochet, de la baisse de recettes publicitaires. Néanmoins, le journal ne se porte pas trop mal si on le compare à ses concurrents.

En 2004, un plan dit

« social » avait déjà fait partir 90 personnes à la rédaction et 92 à l'imprimerie. Comme d'habitude, cet effort demandé aux salariés était censé être le dernier pour redresser durablement les finances du journal. Ces départs s'étaient traduits par des mises à la préretraite, sans drames sociaux, si ce n'est la situation toujours plus difficile pour les salariés restants, qui doivent en faire toujours plus avec toujours moins de personnel.

Mais aujourd'hui, la nouvelle direction remet ça. Il s'agit de faire partir 130 personnes, soit 90 journalistes et 40 administratifs.

La direction prévoit d'ouvrir un guichet de « départ volontaire » et de recourir à des licenciements secs si le nombre des « volontaires » n'est pas suffisant, ce qui serait une première dans les métiers de la presse. Il est prévu aussi de céder, à qui en veut, des filiales jugées « déficitaires ou non stratégiques » du groupe Le Monde – Publication Vie catholique, comme Fleurus Presse (presse jeunesse), *Les Cahiers du Cinéma*, le mensuel *Danser* et le réseau de librairies La Procure.

Les solutions proposées par la direction laissent les salariés sceptiques : si le journal souffre d'une baisse de son lectorat, ce n'est pas en supprimant des journalistes qu'il intéressera davantage les lecteurs. De même, si les services administratifs sont externalisés, il faudra payer des sociétés extérieures en remplacement des salariés du *Monde*. Dans ce cas, où sera l'économie ?

Le remède peut donc s'avérer pire que le mal, surtout si on examine un peu les mœurs économiques du groupe Le Monde.

En 2004, un ex-dirigeant du *Monde*, Jean-Paul Louveau, connu pour avoir écumé de leur personnel certains journaux de province, est parti avec une prime d'adieu de 1,3 million d'euros, alors que s'opéraient les plans de suppressions d'emplois précédemment cités.

Aujourd'hui David Guiraud, après avoir assuré la vente du journal *Les Échos* au milliardaire Bernard Arnaud (LVMH), est vice-président et directeur général de la société éditrice du *Monde* SA. Il est assuré d'un parachute doré d'entre 400 000 et 800 000

euros au cas où il devrait partir.

Il faut signaler aussi que la société Holding Le Monde SA, qui compte 22 salariés de luxe (les dirigeants du groupe), avec ses 40 voitures de fonction, pèse sur les finances du groupe.

Au-delà de la baisse connue de diffusion de la presse quotidienne, les difficultés ne sont pas les mêmes pour tout le monde et les salariés auraient bien raison de demander la transparence des comptes avant d'accepter des suppressions d'emplois.

Un comité d'entreprise doit

avoir lieu pour évoquer le Livre III du plan « social ». Les salariés sont mobilisés pour refuser les licenciements secs et il n'est pas impossible que d'autres grèves de non-parution du titre soient au rendez-vous.

Tous les salariés des entreprises de presse parisienne, magazine et de province sont à l'écoute du déroulement du conflit au *Monde* car, dans la presse comme ailleurs, les procédés des patrons sont décidément les mêmes.

Correspondant LO

**Au sommaire de
LUTTE DE CLASSE N° 112
(avril 2008)**

Les élections municipales des 9 et 16 mars 2008

- Élections municipales de 2008 : un désaveu pour le gouvernement et sa politique
- Les résultats de Lutte Ouvrière et ceux de la Ligue Communiste Révolutionnaire
- Documents
- Résultats

Prix : 1,50 euro – Envoi contre quatre timbres à 0,54 euro

• Naufrage du Bugaled Breizh

Marine de guerre contre marine de pêche

Une nouvelle étude réalisée par l'Ifremer, un organisme scientifique renommé, et prise en compte par le juge d'instruction, semble confirmer que c'est bien un sous-marin qui a été la cause du naufrage du Bugaled Breizh, le 15 janvier 2004.

Ce chalutier de Loctudy, en Bretagne, avait coulé en quelques secondes dans la Manche, à proximité des côtes britanniques, entraînant avec lui ses cinq marins. Or, au moment du naufrage, des manœuvres navales de l'OTAN engageant plusieurs sous-marins se déroulaient sur la même zone. Depuis quatre ans, les familles et les amis des marins disparus se battent pour connaître la vérité : s'agissait-il d'un accident de pêche, ou bien un bâtiment sous-marin a-t-il été la cause du drame ?

L'État, en la personne des ministres de la Justice et de la

Défense de l'époque et des autorités judiciaires, avait alors tout fait pour disculper la marine de guerre. D'abord les juges avaient accepté pour argent comptant les déclarations des marines française, britannique et hollandaise affirmant qu'il n'y avait pas de sous-marins à proximité et que, de plus, la position des sous-marins était couverte par le secret défense. Puis, sur l'insistance des familles, les sous-mariniers britanniques avaient fourni, des mois après les faits, des documents prouvant qu'ils étaient ailleurs. La marine hollandaise avait fait de même. Quant à la marine française, elle s'était contentée de laisser dire que la présence d'un sous-marin français à cet endroit aurait été une absurdité. Ensuite les autorités avaient commandé au Bureau étude accident mer un rapport de 184 pages prouvant que ce ne pouvait pas être un sous-

marin qui s'était pris dans le filet.

Mais comme il n'y avait ni choc sur la coque du Bugaled Breizh, ni tempête, ni obstacle naturel sur le fond, il fallait bien trouver une raison au naufrage. L'enquête officielle a avancé la thèse d'un filet qui se serait pris dans le sable, puis échafaudé tout un scénario sur la suite d'erreurs qui auraient été commises alors par l'équipage. Celui-ci, qui n'avait pas même eu le temps de lancer un appel de détresse, n'était plus là pour se défendre !

Ce qui est plus probant encore que les rapports et contre-rapports d'experts, c'est l'obstination même de l'État à nier toute responsabilité. Il faudra encore beaucoup d'obstination aux familles pour savoir la vérité, car c'est « la grande muette » qu'elles doivent faire parler.

Paul GALOIS

Total, défenseur des zones humides ?

« La Fondation d'entreprise Total accorde une priorité particulière aux projets liés à une meilleure connaissance des zones humides, à leur développement et à leur utilisation durable. Exceptionnels réservoirs de biodiversité, les zones humides sont menacées. (...) Ces espaces doivent aujourd'hui faire l'objet de mesures d'urgence. La Fondation Total s'emploie à approfondir les connaissances fondamentales sur ces milieux, à préserver ceux qui subsistent et à restaurer les plus fragilisés. » Voici ce que l'on peut lire dans la présentation faite par le groupe pétrolier de ses actions de mécénat d'entreprise.

Les communes de Loire-Atlantique et les différentes associations de défense de l'environnement qui ont porté plainte contre Total pour la pollution de l'estuaire de la Loire, le 16 mars dernier, ont un aperçu de la manière dont le groupe entend préserver les zones humides situées dans cette région ! Un mois après les faits, plus de 500 hommes sont toujours occupés à tenter de nettoyer l'estuaire de la Loire et les plages du littoral. Certaines ont

été rouvertes au public, le sable ayant été nettoyé, du moins en surface. Mais il est beaucoup plus difficile de nettoyer les zones humides situées le long du fleuve, notamment les rose-lières. À cela s'ajoute le manque à gagner que cette pollution va occasionner pour ceux qui vivent de la pêche ou de l'exploitation de cette zone.

Le groupe pétrolier avait immédiatement offert 10 millions d'euros pour réparer cet « accident », comptant éviter ainsi d'éventuelles poursuites. Les dégâts sont actuellement estimés à 15 millions, et la facture sera sans doute bien supérieure. Mais il calcule probablement que cela lui coûtera de toute façon moins cher que s'il devait investir dans la sécurité de ses installations.

Condamné par la justice pour avoir utilisé en toute connaissance de cause un navire poubelle, l'Erika, Total continue dans la même voie. Il paie, un peu, pour éviter de devoir dépenser beaucoup plus pour la sécurité... jusqu'à la prochaine marée noire.

Marianne LAMIRAL

• Cap 3000 – Saint-Laurent-du-Var (Alpes-Maritimes)

Auchan-Flunch met 55 salariés à la porte

La direction vient d'obtenir en justice la fermeture des trois établissements de restauration du centre commercial Cap 3000 de Saint-Laurent-du-Var et le licenciement des 55 salariés, après une occupation de plus de trois semaines.

Pendant ces trois semaines, les travailleurs ont multiplié les manifestations. La direction a très mal supporté de les voir pique-niquer dans la galerie marchande et continuer l'occupation du restaurant Le Grill

alors qu'elle en avait fermé l'électricité, saccagé l'arrivée d'eau et cadenassé la porte de la devanture.

Le 3 avril, la cour d'appel a donné raison au patron en nous condamnant à mettre fin à

l'occupation et à évacuer ces locaux où certains d'entre nous ont travaillé trente ans pour des salaires avoisinant le smic. Le 7 avril, lors de la réunion du comité d'entreprise, les syndicats ont refusé les licenciements, mais la direction est passée outre.

Le restaurant Mélodine situé également dans CAP 3000, et qui appartient au même

groupe, va aussi réduire sa surface de 500m² et cela aussi se traduira inévitablement par des suppressions de postes.

Un groupe de la dimension du groupe Auchan-Flunch, dont les profits ont connu une croissance très rapide, confortant leur principal actionnaire, la famille Mulliez, parmi les plus grandes fortunes de France, se permet ainsi de jeter à

la rue des salariés dont le travail a contribué à sa fortune.

Les travailleurs concernés sont en tout cas fiers d'avoir résisté à cette décision scandaleuse, et ils sont bien décidés à rester solidaires les uns des autres, à nous revoir et à nous organiser dans l'avenir.

Correspondant LO

• Danone, Nestlé, Unilever

Les prix agricoles montent, les profits aussi



Une étude de la société financière Groupama démontre que la hausse du prix des matières premières alimentaires ne défavorise pas les trusts qui les achètent, en particulier les plus puissants : Danone, Nestlé et Unilever. Au contraire, profits et prévisions de profits sont en hausse et, selon ce rapport, « les majors (de l'alimentaire) connaissent une situation idyllique ».

Le journal Les Échos commentant ce rapport ajoute benoîtement : « Alors que les

cours des matières premières ont plus que doublé depuis 2005, les grands groupes ont fait la preuve de leur capacité à répercuter ces augmentations sur leurs clients ».

Le problème c'est que, les capacités d'achat de la clientèle populaire n'étant pas extensibles, il ne lui restera bientôt pour pouvoir se nourrir que sa capacité de révolte, dans les pays pauvres et même dans les autres.

Paul GALOIS

• Centre Hospitalier Belfort-Montbéliard

Toujours moins pour l'hôpital

Au moment où le gouvernement de Sarkozy annonce une aggravation de la situation des hôpitaux publics, une accélération des fermetures de services dans des établissements de proximité, comme cela a été fait pour les maternités, et une politique favorable aux cliniques privées, le directeur de l'Agence régionale de l'hospitalisation (ARH) de Franche-Comté vient d'écrire une lettre à des élus locaux à propos du Centre Hospitalier de Belfort-Montbéliard (CHBM).

Le manque de crédits et de moyens, c'est un « déficit » ; il est exigé « un retour à l'équilibre »... « avec des mesures drastiques d'économies » qui passent par un « partage sans plus attendre des activités médicales entre les deux sites », Belfort et Montbéliard. On supprime les

« doublons » avec par exemple la diabétologie de Montbéliard qui est en train de se réduire à une consultation sans hospitalisation, les malades devant alors aller à Belfort où il n'y a pas assez de places. D'ailleurs, sur les deux hôpitaux, en médecine, des dizaines de lits ont été supprimés. Les restructurations des services de chirurgie à Belfort, puis récemment à Montbéliard, se sont traduites par une diminution de soixante lits pour l'ensemble car, économies obligent, il faut réduire à tout prix les durées d'hospitalisation.

Les Urgences sont débordées à cause du manque chronique de médecins et de personnel, ce qui a été dénoncé par ceux qui y travaillent.

De plus, et l'ARH n'en parle plus, en 2006, tous les services de la psychiatrie qui faisaient partie du CHBM ont été « externalisés » comme disent les patrons, et rattachés à

l'Association Hospitalière de Franche-Comté (AHFC), de droit privé, qui gère la psychiatrie en Haute-Saône. Cela devait, paraît-il, enrayer la détérioration dramatique de ce secteur par une « mutualisation » des moyens. Mais des crédits promis par le gouvernement, à la condition que ce changement de tutelle soit accepté, ne sont jamais arrivés...

Il est aussi question du projet de « site médian » entre Belfort et Montbéliard, un nouvel hôpital à construire pour regrouper tous les services de chirurgie. Le projet est reporté, alors que depuis des mois c'était le projet phare censé tout améliorer ! On apprend que tout est suspendu au choix que feront les dirigeants des trois cliniques privées de la zone, qui sont en train de fusionner. Ils étudient un lieu pour regrouper leurs activités de chirurgie, les rentabiliser. Le gouvernement ne

peut rien leur imposer, seulement les « inciter » en augmentant jusqu'à 40 % leurs subventions : c'est cela la « mutualisation » avec le privé !

Les élus destinataires de la lettre de l'ARH sont priés de donner « leur avis sur cette délicate question du regroupement des cliniques » avant le 1^{er} mai ; « Le critère déterminant demeure l'intérêt des malades », précise-t-elle, ajoutant que la décision sera « citoyennement débattue » !

Eh bien, chiche ; avec les personnels concernés, les organisations syndicales, les associations de malades et la population, il y aurait à faire la transparence sur les marchés passés avec les cliniques privées et s'opposer aux nouvelles coupes programmées dans la santé publique.

Correspondant LO

• Paris

Ouvrir des crèches, c'est bien, avec du personnel, c'est mieux !

Lundi 7 avril, à l'appel d'une intersyndicale, les établissements d'accueil de la petite enfance à Paris étaient en grève contre les sous-effectifs.

Des grèves avaient déjà eu lieu il y a deux ans pour les mêmes raisons. Car le « ratio » national décidé en 1946, de un adulte pour 6,5 enfants, déjà très insuffisant, n'est pas respecté à tous les moments de la journée, en particulier le matin et le soir, ainsi qu'à l'heure du repas.

En 2006, la réponse de la municipalité avait été l'embauche, par ailleurs en nombre insignifiant, d'agents moins qualifiés. Elle prétextait un manque d'auxiliaires de puériculture en région parisienne.

Depuis, l'équipe de Delanoë a continué à ouvrir de nouvelles

structures d'accueil pour les tout-petits, mais avec très peu de personnel. Car si la Ville de Paris embauche chaque année un millier d'auxiliaires de puériculture, elle n'arrive pas à les fidéliser : près de 800 agents quittent l'administration parisienne chaque année, en particulier faute de logements sur place.

Pour remédier à ces difficultés de recrutement, la municipalité a donc « redéployé » le personnel. Auparavant, certaines situations particulières, comme les soins à donner à un enfant handicapé, ou bien la présence d'escaliers obligeant le personnel à porter les enfants, pouvaient justifier l'affectation d'un adulte en supplément. Tous ces accords ont été remis en cause. Les mutations et les détachements

sont également bloqués. Alors, à l'annonce que l'équipe de Delanoë, réélue, s'engageait à ouvrir 4 500 nouvelles places d'accueil, l'inquiétude a gagné le personnel car le problème du manque d'effectifs n'est évidemment pas réglé.

Plus de 200 établissements sur 430 étaient totalement ou partiellement fermés lundi 7 avril. À l'assemblée générale du matin, les syndicats ont estimé que deux ou trois embauches supplémentaires par crèche seraient nécessaires. Cette revendication a été approuvée et près de 750 grévistes ont accompagné les représentants du person-

nel à la Direction des familles et de la petite enfance où ils devaient être reçus.

La proposition de l'administration a été l'embauche de 172 agents et la généralisation du recours à des entreprises privées de nettoyage. Cela n'a rien à voir avec ce que nous demandions.

L'action va donc continuer. Samedi 12 avril un rassemblement a eu lieu sur le parvis de l'Hôtel de Ville, avec le soutien des parents, et jeudi 17 avril une nouvelle journée de grève et de manifestations était prévue.

Il faudra bien que l'administration nous entende !

Correspondant LO



• Hénin-Beaumont (Pas-de-Calais)

« Reclassement » à 10 000 km et 315 euros

Le patron de l'usine textile STAF, à Hénin-Beaumont dans le Pas-de-Calais, licencie sept ouvriers. Il veut le faire en conformité avec la loi française qui, dit-il, « l'oblige à donner des chances de reclassement aux ouvriers ». Cet entrepreneur légaliste leur propose donc des postes au Brésil, payés 315 euros par mois, et en Turquie, avec 230 euros. À prendre ou à laisser dans un délai de dix jours !

La même loi française avait permis que STAF touche 170 000 euros de subventions lors de son installation en 1998, car la société avait promis de créer 70 emplois. En revanche, alors qu'il n'y a que 34 emplois, dont 7 menacés, la loi ne permet pas qu'on demande des comptes au patron sur les sommes versées, et encore moins

qu'elles soient récupérées pour payer les ouvriers. Elle ne permet pas non plus de faire payer la maison-mère, Sinterama, un groupe qui possède plus de dix usines, emploie 850 personnes et fait des bénéfices.

Une loi vide de sens pour les ouvriers, mais qui sert la soupe aux patrons.

Paul GALOIS



• Région Rhône-Alpes

Formation des travailleurs sociaux

la lutte continue

Suite au décret du 31 janvier et à la circulaire du 27 février 2008 relative à la « gratification » des stagiaires dans le cadre des formations de travailleurs sociaux (éducateur spécialisé, assistant social, éducateur jeunes enfants, etc.), les étudiants en la matière sont aujourd'hui confrontés à de graves difficultés mettant en question leurs formations et leurs diplômes. Ils se retrouvent aujourd'hui sans les stages indispensables pour la validation de leurs diplômes, car les employeurs ne peuvent (ou ne veulent) pas financer, ou plutôt « gratifier » les stagiaires travailleurs sociaux. Le gouvernement a bien sorti un texte prometteur : « Gratifions les stagiaires ». Résultat : ils sont coincés dans un étau avec d'un côté des employeurs qui refusent de les prendre en stage, et de l'autre des ministères qui font la sourde oreille.

Après les manifestations des étudiants de la région Rhône-Alpes à Lyon, les 28 mars et 3 avril, les étudiants de l'IFTS (Institut de formation des travailleurs sociaux) d'Échirolles, en banlieue grenobloise, ont décidé le 7 avril lors d'une assemblée générale de se mettre en grève.

Cette grève, suivie à 99 %, a permis d'intensifier les actions en rencontrant les professionnels, ainsi que les 400 agents de la Fonction publique rassemblés lors d'un pique-nique revendicatif devant la préfecture le 10 avril.

Vendredi 11 avril, nous étions 600 à manifester à nouveau dans les rues de Grenoble, malgré la pluie battante : étudiants, formateurs, professionnels et personnes concernées par l'accompagnement des travailleurs sociaux.

Les étudiants restent prêts à continuer les actions si les élus ne veulent toujours pas les entendre.

Une nouvelle manifestation régionale est prévue jeudi 17 avril à Saint-Étienne et une manifestation nationale le 13 mai à Paris devant la Sorbonne, lors des Assises nationales du social.

Correspondant LO

• STM Rousset (Bouches-du-Rhône)

Une lutte payante

Les salariés de production de l'usine STMicroelectronics de Rousset, dans les Bouches-du-Rhône, étaient en grève depuis le 20 mars, à plus de 200, soit le quart de l'effectif de production, essentiellement sur les salaires. Ils réclamaient 100 euros minimum et au moins 3 % d'augmentation pour couvrir l'inflation.

La CGT avait lancé cette revendication sur tous les sites de l'entreprise, à Tours, Paris, Grenoble et Rousset, qui regroupent environ 10 000 salariés. La direction ne proposait que 1,7 % pour tous, sauf les cadres, plus 1 % au mérite.

À Tours, des salariés ont participé à des assemblées. À Crolles, près de Grenoble, des salariés ont débrayé un week-end entier malgré les pressions de la maîtrise, des méthodes qui

ont d'ailleurs été dénoncées par lettre à l'inspection du travail et par des interventions dans les médias locaux. À Grenoble, une partie des salariés, un peu moins d'une centaine, travaillant en production en équipe, ont aussi fait grève un week-end entier. Parmi les ingénieurs, qui sont environ 2 000, 200 ont participé à sept assemblées de protestation, pour ces mêmes revendications et contre la politique salariale très individualisée dans ces catégories.

C'est à Rousset que la détermination a été la plus forte, la grève a duré trois semaines, malgré deux interventions de la police, imposant 3,6 % d'augmentation au lieu des 1,7 % proposés, ainsi que la revalorisation d'une prime de transport. La direction accorde aussi 40 % du paiement des jours de



grève, les autres 40 % pourront être pris en congés, les 20 % restant de la perte pouvant être étalés sur douze mois. C'est donc un succès.

À Grenoble par exemple, il a

été commenté et mis au compte de l'action collective et décidée de ceux de Rousset ; la collecte de soutien aux grévistes a permis de recueillir 2 000 euros.

Correspondant LO

• Métallurgie de Haute-Savoie

Les travailleurs marquent des points

En moins d'un mois, plusieurs grèves ont éclaté en Haute-Savoie dans des entreprises de la métallurgie, dépendant souvent de grands groupes internationaux. Elles ont eu en commun d'avoir été massivement suivies par les ouvriers qui ont, à chaque fois, fait très rapidement céder les patrons sur des augmentations de salaire très significatives.

La première a touché une des principales usines de décolletage de la vallée d'Arve, Frank et Pignard (groupe Autocam). Après trois jours de grève avec blocage de l'usine pour obtenir 200 euros d'augmentation, la direction lâchait 80 euros pour les ouvriers et les ETAM et revalorisait la prime de transport de 30 %.

Quelques jours après, à

Rumilly, c'était au tour des ouvriers de Salomon, usine pourtant touchée par des licenciements, de se mettre en grève pour les salaires. En trois jours, ils obtenaient 75 euros et 23 % sur la prime de transport, ainsi que le paiement des deux tiers de la grève.

Puis presque en même temps, ce sont les ouvriers de Rencast à Thonon et ceux de Staubli à Faverges, au sud du lac d'Annecy, qui sont entrés en lutte.

Ceux de Rencast sont dans une situation particulièrement précaire. Le groupe est issu du groupe de fonderies Valfond, connu pour les liquidations progressives des usines et les licenciements qui allaient avec. Et en effet, depuis quelques mois, le site de Thonon est en

redressement judiciaire. Les travailleurs ont exigé, par la grève, le déblocage de leur prime de participation 2003, craignant à juste titre qu'elle ne disparaisse dans une future liquidation. En trois jours, ils obtenaient gain de cause et, pour faire bonne mesure, ils obtenaient 30 euros de plus par mois et se faisaient payer les heures de grève !

Mais le succès le plus significatif a été obtenu par les ouvriers de Staubli qui, vendredi 11 avril dans la matinée, arrachaient 55 euros d'augmentation au 1^{er} avril, plus 55 euros au 1^{er} juillet, soit 110 euros pour 2008. C'est la somme exacte qu'ils avaient votée comme revendication au début de la grève, trois jours plus tôt.

Inutile de dire l'ambiance de l'assemblée où a été décidée la

reprise : bon nombre pleuraient de joie, ne s'attendant pas à un tel résultat. Cette grève a été marquée par une ambiance combative et solidaire. Ce sont les jeunes qui en ont été les moteurs, mais jour après jour le nombre de grévistes augmentait, jusqu'à entraîner, le troisième jour, les employées de bureaux.

Les résultats de la grève chez Staubli, qui est une des entreprises les plus connues du bassin d'Annecy, y compris pour les montants élevés des participations et des intéressements versés à un personnel qualifié, ont fortement impressionné dans les autres entreprises de la région. Il n'est pas dit que cette succession de luttes s'arrête en si bon chemin !

Correspondant LO

• France Télécom Orange

Des militants syndicaux menacés de six mois de mise à pied

Samedi 12 avril a eu lieu devant l'agence France Télécom d'Angoulême un rassemblement de près d'une centaine de personnes de différents syndicats et partis politiques, en soutien à un militant syndical charentais de Sud. Employé à France Télécom Orange, celui-ci est menacé d'une mise à pied de six mois, en compagnie de trois autres responsables syndicaux.

Ce militant est accusé par France Télécom d'avoir été soutenu le 12 novembre dernier, à Alès, plusieurs dizaines de salariés de France Télécom qui s'opposaient à une restructuration de l'agence et à son transfert à Nîmes. La boutique avait été investie et une assemblée générale s'y était déroulée avec, selon le syndicaliste, l'aval du responsable d'agence. Il n'en a pas fallu plus pour que la direction de l'entreprise l'accuse, avec trois autres responsables syndicaux, d'entrave à la liberté du travail !

Le 23 janvier, ce militant syndical a été convoqué à Bordeaux pour être interrogé. Il est convoqué dans les jours qui viennent à Paris où il comparaitra devant une commission administrative paritaire.

Lors de son intervention à Angoulême, il a dénoncé la politique de restructuration permanente de France Télécom, qui a supprimé 22 000 emplois en trois ans et qui, à la recherche de toujours plus de profits, prétend muter les salariés sans vergogne. Et cette politique s'accompagne d'une répression antisyndicale et d'une intimidation permanente devant lesquelles responsables syndicaux et salariés ne doivent pas s'incliner.

Correspondant LO

• US Passion Traiteur – Colombes (Hauts-de-Seine)

Des travailleurs « sans papiers » en grève pour leur régularisation

Depuis le 15 avril, à Colombes, devant l'entreprise US Passion Traiteur, une grande banderole en soutien aux sans-papiers est accrochée aux grilles.

En effet des travailleurs sans papiers se sont mis en grève ce jour-là pour demander leur régularisation. Ils espèrent l'obtenir, de même que les cui-

siniers sans papiers du restaurant La Grande Armée l'ont obtenue en février. Maliens pour la plupart, ils travaillent depuis sept ou huit ans dans cette entreprise sous-traitante de la SNCF qui compte 160 employés. Cuisiniers, plongeurs, etc., ils gagnent 1 050 euros par mois pour 39 heures par semaine. De

plus, le calcul et le paiement des heures supplémentaires sont souvent difficiles et la direction se permet de demander à des travailleurs de laver les voitures ! Un travailleur accidenté au travail n'a pas été payé pendant sa maladie, puisqu'il n'a pas de papiers et donc pas de Sécurité sociale.

La direction ne peut évi-

demment pas ignorer tout cela. Le fait d'avoir des papiers, en plus de la simple justice, permettrait évidemment à ces travailleurs de résister plus facilement à toutes ces pressions.

Ils ne sont pas les seuls à exiger leur régularisation. La CGT cite dans un tract différentes entreprises de la région parisienne dans lesquelles

d'autres travailleurs sans papiers, plusieurs centaines en tout, sont en grève. Elle appelle d'ailleurs à aller les soutenir sur place.

Dans cette lutte pour l'égalité des droits des travailleurs, les sans-papiers doivent avoir le soutien de tous !

Correspondant LO

— 10, 11 et 12 mai à Presles (Val-d'Oise) — La Fête de Lutte Ouvrière

Dans un peu plus de trois semaines, la Fête de Lutte Ouvrière, ouvrira ses portes pour les trois jours du week-end de la Pentecôte, y compris bien sûr le lundi, soit les 10, 11 et 12 mai.

Ce sera pour tous nos amis et camarades l'occasion de se retrouver à un grand rassemblement populaire, placé sous le signe de la fraternité.

Tous les participants pourront ainsi s'amuser, bien se res-

taurer, assister à des spectacles variés mais aussi s'instruire.

On trouvera dans ces deux pages un aperçu, encore incomplet, de tout ce que l'on pourra voir et faire à la Fête.

Et plus encore le jour venu, car le programme est encore en train d'être complété, aussi bien en ce qui concerne les débats, la participation des artistes ou les multiples animations qui jalonnent la fête.

Horaires

La Fête sera ouverte le samedi 10 mai de 11 heures le matin jusqu'à 23 heures. Puis sans interruption du dimanche 11 mai à 9 heures jusqu'au lundi 12 mai à 20 heures.

Commandez vite votre carte d'entrée

Jusqu'au 1^{er} mai, les cartes d'entrée sont disponibles au prix unitaire de 12 euros et les bons d'achat d'une valeur de 5 euros sont vendus au prix unitaire de 4 euros. (Après cette date et durant la fête, les cartes d'entrée coûteront 15 euros pour les trois jours).

Vous pouvez vous procurer cartes d'entrée et bons d'achat - Soit auprès de nos camarades - Soit en écrivant à :

Lutte Ouvrière BP 233
75865 Paris Cedex 18

Indiquer le nombre de cartes et de bons d'achat demandés, et joindre un chèque du montant voulu à l'ordre de Lutte Ouvrière. Ne pas oublier d'indiquer l'adresse d'expédition.

Envoi franco

L'entrée est gratuite pour les enfants de moins de 14 ans, accompagnés.

Venir à la Fête...

La Fête de Lutte Ouvrière se déroule à Presles, dans le Val-d'Oise à 30 km au nord de Paris, dans un beau parc boisé de 12 hectares.

... depuis la région parisienne

Pour venir à la Fête, le plus facile est de prendre les cars gratuits qui partent du métro Saint-Denis-Université, terminus de la ligne 13. Avec les cars, pas de soucis de stationnement, ils vous déposent à l'entrée de la Fête, et

fonctionnent aux mêmes horaires que la Fête.

Par le train, de la gare du Nord, il faut prendre la direction Persan-Beaumont par Montsoult-Maffliers jusqu'à la gare de Presles, située à 900 mètres de l'entrée de la Fête.

... depuis la province

Des départs collectifs, en car ou en train, sont organisés à partir de nombreuses villes de toutes les régions. Nous commençons à en publier la liste, ci-dessous. On peut aussi se renseigner auprès de nos camarades locaux.

Horaires des départs en car, le samedi 10 mai

Besançon : 6 h 30, parking Batant, réservations : 06 76 77 49 25.

Bourges : 6 h parking du centre nautique

Châteauroux : 6 h 30, parking de l'Escale.

Cosne : 7 h parking de l'aire des Vignobles (Autoroute A77) Malta-verne

Limoges : 5 heures, haut du parking du Champ-de-Juillet.

Lyon : 5 h 30, angle rue Laënnec et boulevard Ambroise-Paré (Lyon 8^e, métro Laënnec).

Montargis : 7 h 30 PTT Place du Pâtis

Nevers : 5 h 45 Maison de l'Agriculture

Vierzon : 7 h 15, devant le lycée technique, route nationale 20.

Départs en train, le samedi 10 mai

Belfort : pour tous renseignements, appeler le 06 15 06 03 11.

Mulhouse : appeler le 03 83 28 49 75.

Nancy : appeler le 06 20 02 48 84.

Strasbourg : appeler le



Au Grand Podium

Samedi 10 mai

GIL, chanson

GUSTAVE PARKING, humour avec son one man show « De mieux en mieux pareil »



LA ROUQUINANTE

« Quatuor à cordes, à cordéon, accords perdus, à percussions » reprises de la nouvelle scène française

VOLO, chansons rock, poétiques et engagées

Dimanche 11 mai

YANNICK LE NAGARD, cocktail chant rempli d'humour et de dérision

ILENE BARNES folk, rock, pop, soul



THOMAS PITIOT, chanson française du monde

AKLI D.

musique world berbère

Lundi 12 mai

La compagnie **JOLIE MÔME** dans son récital de chansons de luttes « BASTA YA ! »



Au Petit Théâtre

GUZZLE BAND, Jazz

« ELLE N'EST PAS MORTE » : **RITON** chante la Commune de Paris de 1871

Hommage à Jackie McLean par un quatuor de jazz mené par le

saxophoniste **JEF SICARD**

MIDNIGHT JOKERS, standards rock

« LA VIE SECRÈTE DE CARMEN » d'après l'œuvre de Georges Bizet, revue et char-

cutée par la Compagnie **LES MOYENS DU BORD**

« DESTIN D'UN CLANDESTIN » par la Compagnie théâtrale **BOU-SAANA** (Sénégal)

DAILAND, rap

L'homme vit aussi de politique

Notre Fête est une fête politique qui affirme ses idéaux communistes et internationalistes. Alors, pour ceux qui le souhaitent, c'est l'occasion d'échanger des idées, de rencontrer des militants de Lutte Ouvrière, mais également d'autres courants de France et

d'autres pays.

Tous les groupes présents ne partagent pas forcément l'ensemble de nos convictions, mais ce rassemblement est l'occasion pour chacun de discuter et de confronter ses idées avec celles des autres groupes.

Un débat est prévu entre les

représentants de Lutte Ouvrière et ceux de la Ligue Communiste Révolutionnaire sur le thème : « *Quel parti construire ?* », le dimanche 11 mai à 18 heures.

La joie de lire

Les livres sont en bonne place à la Fête, on en trouve à la librairie du Château, à la Cité du Roman, à la librairie de la Cité des Sciences, au stand de la Cité politique Toutes les publications de Lutte Ouvrière, sans compter les librairies installées dans les stands de nos organisations sœurs aux Antilles, à Haïti, en Afrique, etc.

Avec toutes les librairies, vous trouvez de quoi combler votre soif de lecture dans tous les domaines, de la politique à la science, de l'histoire aux romans, sans oublier les brochures politiques. Si vous le souhaitez, des camarades pourront vous aider à choisir en vous donnant leur opinion sur les livres disponibles, nouveaux, classiques ou rééditions.

TOUT SAVOIR SUR LA FÊTE

Sur internet, connectez-vous à : fete.lutte-ouvriere.org

Les débats

Gérald BLONCOURT, photographe des luttes ouvrières et de la vie des classes populaires, présentera son travail à l'occasion de l'édition de *Pour une vie meilleure*, sur l'immigration portugaise.

Laurent BONELLI, auteur de *La France a peur : une histoire de l'insécurité*.

Thérèse CLERC, co-fondatrice de la maison des Babayagas à Montreuil (93).

Laurence De COCK et **Nicolas OFFENSTADT** sur le livre collectif qu'ils ont dirigé : *Comment Nicolas Sarkozy écrit l'histoire de France*.

Vincent DOUMAYROU : « *La fracture ferroviaire, Pourquoi la TGV ne sauvera pas le chemin de fer* »

Marie-Laure DUFRESNE-CASTETS, avocate, et **Pascal MOUSSY**, juriste du travail : « Discrimination et harcèlement moral : deux contentieux qui ne se confondent pas ».

Pierre DUTERTE, auteur de *Terres inhumaines : un médecin face à la torture*.

Nicolas JOUNIN auteur d'un essai intitulé *Chantier interdit au public : enquête parmi les travailleurs du bâtiment*.

Marc LAIME : « *Pourquoi plus d'un milliard d'être humains n'ont pas accès à l'eau ?* »

Jean-Jacques MARIE avec un essai sur la révolution de 1905 en Russie intitulé *Dimanche rouge*.

Éric MICHEL, auteur du livre *Algérie, Algérie*.

Nicolas OFFENSTADT avec son dernier ouvrage : *La Grande Guerre en trente questions*.

PEF, le prince des Motordu parlera de la littérature enfantine.

Charles PIAGET animera un débat après la projection du film *Les Lip, l'imagination au pouvoir*.

Monique PINÇON-CHARLOT et **Michel PINÇON**, avec leurs livres *Les Ghettos du Gotha*, et *Voyage en grande bourgeoisie*.

Maurice RAJSFUS, auteur de *Portrait physique et mental du policier ordinaire* et *Mercenaires de la République*.

Marie TREPS, avec « les mots voyageurs » et « les mots oiseaux » nous expliquera qu'« on ne peut reconduire les mots à la frontière » et que la richesse du langage vient de toutes les assimilations au cours de l'histoire.

Brigitte WIESER, **Jean Jacques MERIC** et **Jean-Michel DELARBRE** du Réseau éducation sans frontières (RESF) : « *Expulsions des sans papiers : face aux objectifs chiffrés, comment résister ?* »

Julia WRIGHT, pour le centenaire de la naissance de l'écrivain Richard Wright. Présentation par Lutte Ouvrière de sa brochure : *Mai-Juin 68 : les leçons d'une explosion sociale*.

L'Atelier pour la récupération de la mémoire historique et sociale du Centre d'éducation d'adultes Manolo Reyes de Séville présente des témoignages de la répression et de l'exploitation sociale dans l'Espagne franquiste.

Le parcours dans les arbres

Tous ceux qui aiment les sensations fortes pourront découvrir un parcours aérien où ils devront se déplacer d'arbre en arbre à plusieurs mètres de hauteur. Échelles, ponts de singe, tyroliennes,

filets, rien ne manque pour se faire peur en toute sécurité. Le parcours se fait sous la surveillance de moniteurs compétents.

Pour des questions de sécurité, l'accès est soumis à des conditions d'âge et de taille.

L'arboretum

C'est une des nouveautés de la fête 2008. Dans une partie auparavant inaccessible du parc, un parcours botanique a été tracé au milieu d'un arboretum comprenant plus de 110 espèces d'arbres différentes, de nos contrées et d'ailleurs : l'eucalyptus assé-

désespoir du singe, le ginkgo biloba, ancêtre de tous les arbres, le palmier, le séquoia...

Pour parcourir cet arboretum, de nombreuses visites guidées seront organisées, qui dureront environ 50 minutes, et où chacun pourra avoir les réponses aux questions qu'il se pose sur les arbres.

La Cité des Sciences

Les mini conférences

Pour tous les goûts et toutes les curiosités...

En permanence, dans six mini-amphithéâtres, des conférenciers se relaient pour traiter, en termes simples, de questions scientifiques.

Parmi les nombreux sujets, nous pouvons déjà annoncer :

- La perspective : les peintres ont-ils influencé les géomètres ?
- Quand la Terre a-t-elle commencé à tourner ?
- Comment peut-il (parfois) pleuvoir à la fête de LO ? La météo est-elle au service du capital ? La science mène l'enquête !
- La vie sous le microscope
- Les réseaux informatiques et internet
- Faire le point en mer, de la navigation à vue au GPS.
- Illusions auditives et visuelles
- La voix, comment ça marche ?
- Calculs savants et calculs populaires

Le Carrousel de la Connaissance

Dans un chapiteau spécialement construit à cet effet, les spectateurs assistent (en tournant !) à un exposé multimédia d'une durée de 45 mn.

Cette année, le Carrousel de la connaissance sera consacré à **L'Histoire de l'Histoire de l'homme** : comment ont progressé les conceptions sur l'évolution de l'homme.

Forums scientifiques

Nous pouvons d'ores et déjà annoncer la participation de :

Catherine VIDAL, neurobiologiste, directrice de recherche à l'Institut Pasteur, co-auteur de *Cerveau, Sexe et Pouvoir* : « *La science face aux préjugés sur les différences entre le cerveau de l'homme et celui de la femme* »

Sébastien BALIBAR, physicien, directeur de recherches CNRS à l'École Normale Supérieure, spécialiste des propriétés de la matière aux très basses températures, et auteur d'ouvrages de vulgarisation : « *La physique contemporaine au cœur de notre vie quotidienne. Ou comment les questions les plus simples conduisent aussi bien à chercher les origines du monde qu'à tenter d'en préserver l'avenir* »

Vincent LEBON, responsable du laboratoire Imagerie et Spectroscopie au CEA-Neurospin : « *Ce que nous apprend l'IRM (Imagerie par*

Résonance Magnétique) sur le fonctionnement du cerveau »

Étienne KLEIN, physicien, directeur du Laboratoire des sciences de la matière du CEA, et auteur de nombreux livres de vulgarisation sur la physique et la philosophie des sciences, dont *Il était sept fois la révolution*, *Albert Einstein et les autres* : « *L'héritage d'Einstein* »

François VANNUCCI, professeur à l'Université Paris VII : « *Le nouvel accélérateur de particules géant LHC pourra-t-il bouleverser notre vision de l'Univers ?* »

Antoine LONNET, linguiste, chargé de recherches au CNRS : « *Arabe, hébreu, berbère, éthiopien, égyptien... : le groupe des langues chamito-sémitiques, une grande famille et combien de divisions !* »

Pierre LASZLO, chimiste, professeur honoraire à l'École polytechnique et à l'Université de Liège, auteur de nombreux ouvrages de vulgarisation : « *Doukipudonktan :*



Le Village médiéval

Après l'entrée de la Fête, on pénètre dans un village médiéval, où sont reproduites quelques-unes des activités quotidiennes du Moyen Âge, forgerons, tailleurs de pierre mais aussi métiers des armes.



comment nous flairons et identifions les odeurs »

Marc PESCHANSKI, chercheur Inserm, directeur de l'Institut des cellules-souches du Génomètre d'Évry : « *Faire du neuf avec du vieux : on sait désormais reprogrammer des cellules adultes pour en faire des cellules-souches* »

Hervé CHNEIWEISS, neurobiologiste, directeur de l'Unité de Plasticité Gliale au centre Paul-Broca (d'étude du cerveau) de l'Inserm, auteur d'un livre sous-titré *Pour des cerveaux libres et heureux* : « *Neurobiologie et neuroéthique : quand la science pose de nouvelles questions à la société et à ses valeurs* »

Gérard LAMBERT, docteur en médecine, journaliste et écrivain scientifique, membre associé du Centre Cavailles d'étude d'histoire des sciences, auteur d'un livre sur ce thème : « *La légende des gènes, anatomie d'un mythe moderne* »

Au cinéma

• *La visite de la fanfare* : film israélien de Eran Koliri. Une fanfare de la police égyptienne se retrouve perdue dans un petit village israélien au milieu du désert.

• *Persepolis* de Marjane Satrapi. Dessin animé. La vie d'une fillette en Iran, de la chute du Chah à l'instauration du régime islamiste.

• *Le fils de l'épicier* d'Éric Guirado. Un jeune retourne en province pour remplacer dans sa boutique son père épicier, tombé malade.

• *Still Life* : film chinois de Jia Zhang Ke. Un ouvrier chinois recherche sa famille qu'il avait quittée 16 ans auparavant dans la région de l'immense barrage des Trois Gorges.

• *Michael Clayton* de Tony Gilroy avec Georges Clooney. Un avocat d'affaires, chargé par un groupe agro-alimentaire d'étouffer un scandale mettant en jeu la vie de milliers de personnes, se rebelle.

• *Joyeuses funérailles* de Franck Oz. À l'occasion d'une veillée funèbre, les membres d'une famille désunie se liguient pour empêcher la révélation de la vie cachée du défunt.

• *De l'autre côté*. Film germano-turc de Fatih Akin. Chassés-croisés de plusieurs personnes, turques et allemandes, entre les deux pays.

• *Cartouches gauloises* de Mehdi Charef. La vie d'un jeune Algérien au printemps 1962, quelques mois avant l'indépendance de l'Algérie : les jeux et les joies, mais aussi les attentats et les rafles

• *Les Lip, l'imagination au pouvoir*. Documentaire de Christian Rouault. La grève de 1974 dans une usine de montres à Besançon racontée par ses participants, notamment le syndicaliste Charles Piaget.

• *Rue Santa Fé* de Carmen Castillo. Les combats et la répression des militants du MIR, avant et après le coup d'État de Pinochet au Chili, racontés par la compagne de son principal dirigeant, Miguel Enriquez, assassiné en octobre 1974.

Toutes ces projections sont gratuites.

Si le temps le permet, une séance de cinéma en plein air aura lieu dans la nuit du dimanche au lundi.

Comment Prodi a ramené Berlusconi

Cette fois il n'aura pas fallu cinq ans, mais à peine deux ans, pour que le centre-gauche italien, parvenu au gouvernement sous la direction de Romano Prodi, ramène au pouvoir la droite. La coalition dirigée par Prodi, « l'Unione », n'avait gagné que d'un cheveu les élections des 9 et 10 avril 2006, malgré le discrédit qui frappait alors la droite après cinq ans de gouvernement Berlusconi. Mais Prodi s'est employé très vite à utiliser le peu de crédit dont il disposait pour gouverner contre les classes populaires, entraînant un rejet dont on voit le résultat aujourd'hui. C'est donc l'affairiste milliardaire Berlusconi, entouré de ses alliés d'extrême droite et des démagogues xénophobes de la Ligue du Nord, qui a triomphé aux élections législatives anticipées des 13 et 14 avril 2008.

Le « professeur » Prodi avait proclamé sa volonté d'engager rapidement les « réformes » dont l'Italie avait besoin pour redresser son économie. On connaît ce refrain, repris par tous les gouvernements européens. En l'occurrence, la promesse d'améliorer le pouvoir d'achat grâce à un dégrèvement fiscal de 5 % a été tenue... mais n'a profité qu'au patronat sans que les salariés en voient la couleur. Un accord sur « l'État social » a été signé avec les syndicats, avec pour résultat principal l'augmentation de l'âge de la retraite. Par ailleurs, puisque la collaboration des grandes cen-



trales syndicales avec le gouvernement lui assurait la paix sociale, le patronat a pu imposer ses exigences, avec des contrats collectifs laissant les salaires à la traîne.

Dans le même temps, la promesse d'enrayer le développement de la précarité passait à la trappe, pendant que l'augmentation du nombre d'accidents du travail qui en résulte devenait un scandale national... sans que gouvernement et patronat lèvent le petit doigt pour y remédier.

Quel « gouvernement ami » ?

Voilà comment celui que les dirigeants syndicaux qualifiaient de « gouvernement ami » s'est chargé de décevoir les travailleurs et l'électorat de gauche qui avaient pu placer en lui quelque espoir de changement. On peut

y ajouter ses capitulations devant les pressions de l'Église, avec l'abandon du projet d'instaurer les « dicos » qui auraient été une version italienne du Pacte. Prodi s'est chargé aussi de dresser contre lui des catégories sociales populaires plutôt liées à la droite, comme les petits commerçants et les chauffeurs de taxis, par des mesures de libéralisation décidées au nom de la lutte contre les « privilèges »... sans jamais parler bien sûr de s'en prendre aux privilèges du grand patronat dont, dans le même temps, les profits battaient des records.

Prodi a mis à profit l'atout dont il disposait en ayant rassemblé en 2006 sous sa houlette tous les partis de gauche, sous prétexte que cela était nécessaire pour chasser Berlusconi. Ainsi pendant deux ans il a eu le soutien et la participation non seulement des DS (l'ancien Parti

communiste, devenu les « démocrates de gauche » et aujourd'hui le Parti démocrate de Veltroni), mais aussi des deux Partis communistes maintenus. Ces deux partis ont parfois tenté de se démarquer, élevant tout au plus quelques timides objections à la politique gouvernementale lorsqu'elle était trop clairement dirigée contre les travailleurs, ou par exemple à l'occasion du renouvellement de la mission militaire en Afghanistan. Prodi leur a imposé silence, toujours au nom de la solidarité gouvernementale pour empêcher le retour de Berlusconi, sans que cela empêche les campagnes de la droite et d'une grande partie de la presse contre ce gouvernement qui aurait été « otage de la gauche radicale » !

Un climat réactionnaire

De même ont été oubliées les promesses de remettre en question la loi Bossi-Fini sur l'immigration, due au précédent gouvernement Berlusconi. Au contraire, devant les campagnes sécuritaires et anti-immigrés d'une grande partie de la presse, les maires des grandes villes et le gouvernement ont pris des décrets renforçant l'arbitraire des expulsions.

En revanche, le scandale du non-traitement des ordures dans la région de Naples, qui a soulevé la colère de la population, a mis en relief la capitulation du gouvernement devant les puissances financières impliquées, y compris la camorra, la mafia napolitaine plus puissante que jamais.

C'est dans ce climat que, pour finir, le gouvernement

Prodi est tombé. Cela n'a pas été par la faute de cette soi-disant « gauche radicale » qui l'aurait pris en otage à en croire les journaux, mais par celle d'un de ses alliés dirigeant un petit parti du centre, Clemente Mastella. Mécontent que la magistrature ait engagé une enquête sur des faits de corruption touchant son épouse et lui-même, il a voté contre Prodi et rejoint la coalition de droite, sans le moindre scrupule, lui, pour le fait de ramener Berlusconi !

C'est donc celui-ci qui s'installe maintenant au gouvernement sur fond de désillusion des classes populaires, de déroute de la gauche et de campagnes réactionnaires. Il a déjà promis que « ce sera dur » : il s'apprête à faire de nouveau payer les travailleurs et les classes populaires, d'autant plus que c'est un contexte de stagnation, voire de profonde crise économique qui s'annonce.

Mais peut-être en effet qu'il sera plus dur pour Berlusconi de s'attaquer aux travailleurs que cela ne l'a été pour Prodi ; non seulement parce qu'il ne disposera sans doute pas du même soutien des confédérations syndicales, mais surtout parce que bon nombre de travailleurs en ont assez de se montrer patients. Et ils n'ont aucune raison de se sentir démoralisés par l'échec d'une gauche qui a capitulé sur toute la ligne dans la défense de leurs intérêts, et en revanche toutes les raisons de faire confiance à leurs propres forces, à leur luttes, pour défendre leurs intérêts vitaux.

André FRY

La gauche paye pour sa politique

Au cours de la campagne électorale, le candidat du centre gauche Walter Veltroni, dirigeant du « Parti démocrate », s'opposait au leader de la droite Berlusconi pour diriger le gouvernement. Veltroni remplaçait ainsi Prodi, décidément trop usé pour revendiquer un quelconque bilan et prendre la direction de la campagne.

Le nouveau « Parti démocrate » s'est formé par l'alliance des DS (les démocrates de gauche, parti issu de la transformation de l'ancien Parti Communiste Italien) avec les restes du centre Démocrate-Chrétien. Refusant de conclure des alliances sur sa gauche, Veltroni a fait campagne autour des quelques phrases vides qui ont sa prédilection, telles que « changer le pays » ou bien « on peut le faire ». Sous le prétexte habituel qu'il faut conquérir l'électorat du centre, Veltroni n'avait rien à dire aux classes populaires, sinon leur demander de « voter utile », c'est-à-dire de ne pas

voter plus à gauche pour ne pas faire le jeu de Berlusconi.

Visiblement, cela n'a pas empêché cet électorat du centre de voter pour Berlusconi, ou pour le centre démocrate-chrétien de Casini, qui a réussi à tirer son épingle du jeu entre Veltroni et Berlusconi. En revanche, cela a permis à Veltroni de prendre

des voix sur sa gauche.

Les deux partis communistes, c'est-à-dire le Parti de la refondation communiste, dirigé par Fausto Bertinotti, et le Parti des communistes italiens, après avoir participé au gouvernement Prodi, ont été contraints par les choix de Veltroni de se présenter indépendamment,

L'extrême gauche

Deux listes d'extrême gauche étaient présentes à l'échelle nationale en Italie dans ces élections des 13 et 14 avril.

Le PCL (Partito comunista dei lavoratori - Parti communiste des travailleurs) a été formé par des militants s'opposant au soutien de Refondation communiste au gouvernement Prodi. Autour d'un militant se réclamant du trotskisme Marco Ferrando, il

se déclare un « parti anticapitaliste » luttant pour « une alternative socialiste internationale ». Il a obtenu 208 394 voix (0,57 %).

Sinistra critica (Gauche critique) s'est formée en décembre 2007 autour du sénateur Franco Turigliatto, militant du Secrétariat unifié de la Quatrième internationale, exclu de Refondation communiste pour avoir manqué à la solidarité gouverne-

s'alliant à une partie des écologistes dans une coalition baptisée « gauche Arc-en-Ciel ».

Au cours de la campagne électorale, Bertinotti, qui a été pendant deux ans président de la Chambre des députés, a tenté de retrouver les faveurs de l'électorat populaire en dénonçant la dictature des puissances financières et

du patronat... mais il était visiblement un peu tard pour faire oublier les deux ans pendant lesquels il a justifié le soutien au gouvernement Prodi. Les résultats électoraux se traduisent par une véritable déroute pour la « gauche Arc-en-Ciel » qui, passant en-dessous des 4 % nécessaires, ne sera même pas représentée au Parlement.

À la suite de cet échec, Bertinotti a annoncé sa démission de ses responsabilités à la tête de Refondation communiste. Cela ne l'empêche pas de porter une grande responsabilité dans ce qui est une véritable déroute pour ce parti. Formé dans les années quatre-vingt-dix en réponse à l'évolution réformatrice de l'ancien Parti communiste, ses dirigeants n'ont su lui proposer rien d'autre que le rôle de flanc-gauche de coalitions qui ont gouverné contre les travailleurs : il encaisse aujourd'hui, et c'est logique, une grande partie de leur discrédit.

A.F.